

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED. ADM et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 161 tél. (039) 510 88 161 adm et publ. (039) 510 87 CCP 23 313
Lausanne: Saint-Pierre 1 161 (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 52 47 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4 50
3 mois Fr. 15 — 6 mois Fr. 25 — 1 an Fr. 50 — LE NUMERO 30 ct Rédacteur en chef responsable Willy Brandt



LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ L'indécision des Grands devant l'escalade au Proche-Orient

L'Union soviétique a refusé l'an dernier de s'associer à un embargo sur les armes destinées aux Etats du Proche-Orient, proposé par les Etats-Unis. Nixon a tenté de réduire ses exportations d'armes à destination d'Israël en refusant de nouvelles livraisons d'avions de combat dans l'espoir que l'Union soviétique ferait de même pour les Etats arabes.

Ce ne fut pas le cas. Pressé par Nasser, le gouvernement de Moscou continua et intensifia ses livraisons d'armes ultra-modernes à l'Egypte et envoya des milliers d'officiers instructeurs pour apprendre aux Egyptiens à les manipuler. Il y a actuellement plus de 8000 officiers et techniciens soviétiques en Egypte.

On se souvient que la guerre du Vietnam commença aussi par l'envoi d'officiers et d'instructeurs américains à Saigon pour conseiller les troupes du Vietnam du Sud.

D'autre part, les soviétiques renforcent leur flotte de guerre dans la Méditerranée orientale face à la 6^e flotte américaine.

Le Gouvernement israélien affirme que les officiers russes pilotent des avions de guerre égyptiens dans la vallée du Nil et que les instructeurs russes, s'ils ne manient pas les fusées sol-air Sam 2 et 3 installées sur la rive

occidentale du canal de Suez, aident et conseillent les apprentis égyptiens à descendre les avions israéliens et participent de plus en plus directement aux opérations militaires.

Nixon a mis en garde l'Union soviétique contre sa présence militaire accrue au Proche-Orient en affirmant que les Etats-Unis n'admettaient pas la liquidation de l'Etat d'Israël et remplaceraient les avions abattus par la DCA soviétique.

Le danger d'un affrontement direct des deux super grands nucléaires en Méditerranée et au Proche-Orient s'est considérablement aggravé.

De plus en plus nettement il apparaît que les Etats arabes et Israël ne sont que des pions sur l'échiquier des deux grandes puissances en lutte pour l'hégémonie sur le Proche-Orient et ses richesses en pétrole. Le patriotisme et le nationalisme arabes et israéliens ne sont que les secteurs pour faire marcher les peuples à la mort et à la ruine.

Or, les deux grands hésitent à s'engager davantage et redoutent, à juste raison, un affrontement direct. C'est pourquoi, avant de décider de nouvelles livraisons d'avions à Israël, Nixon a proposé un nouveau plan de paix qu'il a soumis au Gouvernement soviétique et aux Gouvernements arabes et israélien.

Le Gouvernement soviétique de son côté propose un plan de paix et fait faire à Nasser le pied de grue depuis deux semaines, à Moscou, avant de lui accorder de nouvelles armes et quelques milliers d'instructeurs.

Les détails de ces deux plans de paix ne sont pas connus et paraissent même n'être pas définitivement formulés. Il est probable que les deux gouvernements tiendront compte, avant de les fixer définitivement, des réactions et des suggestions des gouvernements consultés.

Les deux plans s'appuient sur la décision du Conseil de sécurité, de novembre 1967, c'est-à-dire réclament l'évacuation des territoires occupés,

mais cette évacuation se ferait par étapes et à chaque étape les Arabes feraient à Israël des concessions équivalentes. Il semble aussi que pour la première fois, le Gouvernement russe ne parle pas d'un « état de non belligérance » mais d'un traité de paix assurant à Israël sa souveraineté et son indépendance dans des frontières reconnues et garanties par les grandes puissances.

Le plan américain prévoit le rétablissement du cessez-le-feu pendant trois mois pour permettre à Jarring de procéder à des pourparlers entre Israël et les Etats arabes. Cependant, Jarring vient de déclarer publiquement qu'il renonce définitivement à sa mission de médiation. On le comprend ; il n'est que le jouet des grands qui l'utilisent quand il sont eux-mêmes dans une impasse.

Les Etats arabes et Israël attendent que les deux super grands, dont les plans de paix se sont rapprochés, précisent leurs textes, ou se mettent d'accord pour prendre position. Par contre, les Palestiniens ont déjà fait savoir qu'ils sont opposés à ces deux propositions de paix parce que ces plans ne font pas droit à leurs revendications.

(Suite en dernière page.)

Cages barbares



Voici une des « cages à tigres » dans lesquelles les Sud-Vietnamiens ont enfermé, sur l'île de Con Son, plusieurs centaines de prisonniers politiques, hommes et femmes, dans des conditions particulièrement odieuses. « Ce sont des criminels », explique Saïgon. Leur crime ? Ils sont communistes...

VOYAGES DE RÊVE OU CAUCHEMARS ?

Le papier est patient, surtout celui qui sert à vanter des vacances; il se présente chatoyant, haut en couleurs et bourré de superlatifs, les mêmes superlatifs qui servent à tous les pays. La bourse du touriste en est la cible parce que ce sont ses désirs et ses rêves qui sont projetés sur les prospectus. Les informations objectives sont rares et les informations négatives n'atteignent le vacancier qu'à son arrivée, une fois qu'il est bien sûr trop tard pour prendre d'autres dispositions.

1. Les données inexactes du prospectus révèlent des différences incroyables entre la vérité et la publicité. Une « situation bord de mer » signifie pour finir une distance de

plusieurs kilomètres de la plage. Une « plage naturelle » se révèle être une côte pleine d'écueils. Un « programme récréatif » signifie simplement: bruit incommode. Les « chambres simples mais convenables » ne sont que des refuges de secours.

2. Lors de « nouveaux arrangements » avec des hôtels ou pensions, le service n'est pas contrôlé. On devrait cependant savoir depuis longtemps que l'entraînement professionnel du personnel des pays du sud n'a pas pu suivre le boom touristique dont ces pays bénéficient.

3. Lors de tractations pour des prix globaux avantageux on oublie que les prix ne peuvent être abaissés qu'aux dépens de la cuisine et du service.

La conclusion de cette information déficiente: les touristes reviennent déçus et les lettres de réclamation et demandes de restitutions s'amoncellent dans les agences de voyage.

Ce commentaire désabusé sur un thème des plus actuels émane de la Fédération suisse des consommateurs. Il nous paraît peut-être excessivement pessimiste, mais il est vrai que bien souvent l'industrie des voyages abuse du goût et des moyens croissants d'évasion dont dispose le citoyen moyen. C'est pourquoi nous avons jugé utile d'attirer l'attention sur ce problème: mieux vaut faire preuve d'un peu de circonspection avant de s'engager pour un « voyage de rêve » que de se constituer de mauvais souvenirs qui auront de toute façon coûté trop cher...

A PROPOS...

Galerias pilotes. Ici même, on aura lu l'article très sévère de Bernard Cruchet.

Pour ma part, j'aimerais distinguer :

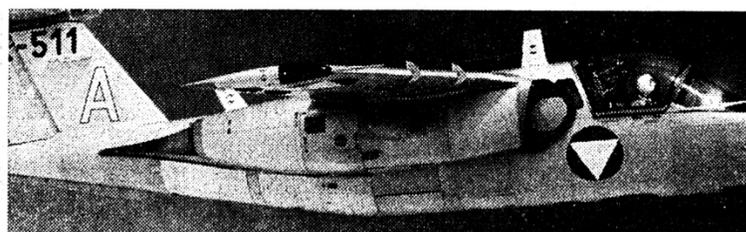
Il est bien vrai que beaucoup des œuvres exposées me semblent dénuées de tout intérêt. Et je ne saurais être d'accord avec tel ou tel article, paru dans la Tribune de Lausanne ou dans la Feuille d'Avis, parlant d'un art « de la pauvreté », qui inquiéterait, qui réveillerait, ne serait-ce que par son caractère insolite et volontairement provocant. Ou encore d'un art qui nous rendrait attentifs à la beauté de tel ou tel aspect de notre quotidien — jusqu'à la flaque d'eau souillée de traînées d'essence ou aux débris et aux détritus. En ce qui me concerne en tout cas, je ne suis ni réveillé, ni inquiet. Pour la bonne raison que voilà cinquante ans (!) que je vois ça dans toutes les expositions d'avant-garde. Dès avant ma naissance, si j'ose dire. Rien de ce qui figure à Lausanne, proposé par les galeries qui se veulent le plus d'avant-garde que je n'aie vu à New York lors de la grande rétrospective Dada-surréalisme. Rien que nous n'ayons vu X fois, à Venise, à Paris ou à Rio de Janeiro.

Mais — et c'est le premier distinguo que j'aimerais faire — ceci ne veut pas dire qu'il ne fallait pas organiser cette exposition, et que le mérite des organisateurs — MM. Berger, Thévoz et leurs collaborateurs — ne soit pas grand: ces œuvres sont sans beauté, sans originalité, sans intérêt ? Elles n'en témoignent pas moins de l'art de notre temps, et de notre temps lui-même, car il n'y a pas de doute, hélas, que d'une certaine manière, elles sont exemplaires.

D'autre part, toutes ne sont pas à jeter, si j'ose dire, au même cabinet: Rollier, Gisiger, Baier, pour ne citer que trois artistes que je connais, méritent une large audience.

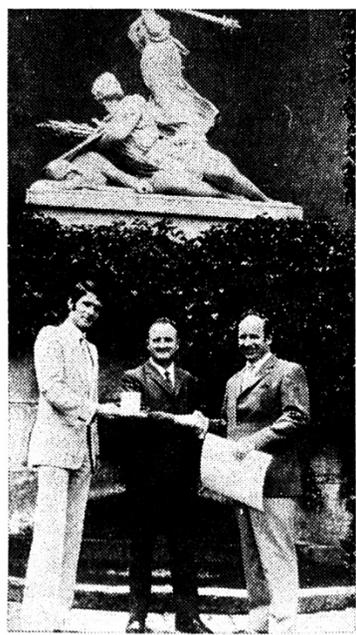
Jeanlouis CORNUZ.

Entre partenaires...



Nos confrères de la grande presse ont copieusement vanté, dans des reportages illustrés, les mérites de tel Mirage ou de tel Corsair, manière d'influencer discrètement le choix du prochain avion de l'armée suisse. Tant qu'à faire, et sans avantage privé à la clef, nous préférierions voir nos beaux millions investis chez nos partenaires économiques de l'AELE, neutres comme nous de surcroît: en Suède. C'est ce qu'a fait l'Autriche neutre et socialiste qui vient de commander 40 Saab 105 (notre photo).

Chevalier de la route



On ne saurait comparer tout à fait M. E. Niederberger (au centre) à Winkelried, sous le monument duquel il a regu, à Stans, son prix de « chevalier de la route ». Pourtant, cet automobiliste a courageusement agi pour éviter un grave accident à un autocar dont il avait remarqué qu'il perdait une roue.

Manager ? Quelle illusion !

A chaque fois, l'émission de TV, Canal 18/25 amène à la réflexion, même si ses sujets varient dans leur qualité. Le thème traité lundi soir ne fut pas des meilleurs mais il fut l'occasion de montrer la futile prétention de quelques jeunes « managers » affirmant se trouver sur le chemin du succès parce qu'ayant accédé à un poste de cadre.

L'un des invités remit bien vite les choses à leur juste place en leur demandant s'ils ne pensaient pas que leur pouvoir de « dirigeants » était bien limité par rapport au pouvoir des détenteurs du capital-actions, lequel en fin de compte prenaient les décisions importantes, engageant la vie de l'entreprise.

Salariés comme les autres, sans en être conscients, c'est sous ce nouveau jour qu'apparurent alors les jeunes managers, pouvant être congédiés d'un jour à l'autre s'ils ne rendaient pas. La rentabilité: ce mot revint souvent au cours de la soirée comme devant guider seul l'action de l'entreprise.

En fait, le vrai débat, celui qui intéresse la collectivité, ce fut celui qu'introduisit l'un des interlocuteurs, M. Hartung, un professeur français, qui posa la question du rôle social de l'entreprise, imbriquée dans la cité,

dans la région et dans laquelle vivent des dizaines, des centaines ou des milliers d'ouvriers.

Le représentant de l'industrie, M. Nussbaum, un patron romand, affirma bien que l'entreprise en général n'était plus ce qu'elle était avant, que la discussion commençait à y être possible, qu'il était de plus en plus tenu compte des facteurs sociaux, le malaise était là: celui de l'entreprise actuelle qui, par ses dimensions, joue un rôle important dans la vie économique, donne à de nombreux salariés leurs moyens d'existence mais qui en même temps se dissocie de la vie sociale, se refuse à une participation tant extérieure qu'intérieure. Comment pourrait-il en être autrement tant que c'est le capital qui domine ?

Développement, expansion, progression, voilà l'exigence du capital. M. Hartung, ce professeur français, sut admirablement l'exprimer, la mettre aussi en question. Car en fin de compte, l'entreprise n'est pas faite pour elle-même mais bien pour l'homme, qui, au travers de cette entreprise, doit pouvoir se sentir heureux.

Or, ce n'est pas cette définition de l'entreprise que donneront les jeunes managers, ni d'ailleurs le professeur Goestchin, grand fournisseur de cadres à l'économie privée, dans le cadre de

l'IMEDE, « bourgeois » de Nestlé, ni enfin M. Nussbaum, directeur d'industrie. Non, le reflet qu'ils donnèrent de l'entreprise c'est bien celui d'une machine à la besogne des hommes et à laquelle il faut en donner par fournées et dont le rôle économique indispensable dans la cité justifie qu'on ne touche pas à ses privilèges.

Significative enfin, cette remarque de M. Goestchin, qui déclara que nous manquions de cadres parce que nous manquions de gens intelligents. Ce qui fit dire à une ouvrière se trouvant parmi les invités, qu'à partir de cette affirmation il fallait admettre que les cadres exceptés il n'y avait pas de gens intelligents. Si le professeur lausannois se sortit de cet impair par une virevolte, le climat était confirmé. D'ailleurs, la question d'une secrétaire invitée elle aussi l'avait mis en évidence. Le manager personifié par les trois jeunes cadres présentés par la TV, c'est celui qui joue des coudes pour arriver, qui bouscule au nom du dynamisme, sans se soucier des conséquences. N'est-ce pas là l'image de ce capitalisme en train de craquer, celui que les jeunes, exception faite de ceux qui font primer leur égoïsme, contestent désormais toujours plus ?

Pierre WYSS-CHODAT.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

La Chaux-de-Fonds

LES CULTES

Dimanche 12 juillet 1970

Eglise réformée évangélique. — Pâroisse du Grand-Temple: 8.45, culte; 9.45, culte, M. Secrétan. Pâroisse Farel (temple Indépendant): 9.45, culte; M. Luginbuhl. Hôpital: 9.45, culte, M. Frey. Pâroisse de l'Abéille: 9.45, concert spirituel; 10.00, liturgie de la Parole. Pâroisse des Forges: 8.30, culte, M. Schneider. Pâroisse de Saint-Jean pas de culte (voir Grand-Temple). Pâroisse des Eplatures: 9.30, culte, M. Jacot. Pâroisse des Planchettes: 9.45, culte, M. Béguin. Les Bulles: 11.00, culte à la chapelle, M. Béguin. Pâroisse de La Sagne: 9.45, culte, M. Huttenlocher.

Pâroisse des Ponts-de-Martel: 9.45, culte au temple. Eglise catholique romaine. — Sacré-Cœur: 7.45, messe; 8.45, messe en Italien; 10.00, messe; 11.15, messe; 20.30, messe. Il n'y aura pas de complies. Salle Saint-Louis: 11.15, messe en espagnol. Hôpital 9.00, messe. Stella Maris (Combe-Grieurin 41): 8.30, messe; 17.30, exposition du saint sacrement; 18.00, salut et bénédiction. Les Ponts-de-Martel: 10.00, messe. La Sagne: 10.00, messe. Samedi. — Au Sacré-Cœur: confessions de 16.30 à 17.45 et de 20.00 à 21.00; 18.00, messe dominicale anticipée — Stella Maris 18.30, messe en allemand. Notre-Dame de la Paix: 8.00, messe; 9.30, messe; 11.00, messe; 18.00, messe; 19.30, messe en Italien. Pas de complies. Samedi. — 19.00, messe dominicale anticipée. Eglise catholique chrétienne. — Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7): 7.30, messe; 9.45, grand messe Armée du Salut: 9.45, culte.

Témoins de Jéhovah (rue du Locle 21). — 18.45, étude biblique. Première Eglise du Christ scientifique (rue du Parc 9bis). — 9.45, culte public. CARNET DU JOUR AUJOURD'HUI SAMEDI Cinémas CORSO: 15.00 et 20.30, «Le Petit Baigneur». RITZ: 15.00 et 20.30, «Le Préteur sur Gages». EDEN: 15.00 et 20.30, «Et si on faisait l'Amour?». PLAZA: 15.00 et 20.30, «Les Anges de l'Enfer». SCALA: 15.00 et 20.30, «Peter Gunn, Détective spécial». Divers MUSEE DES BEAUX-ARTS: exposition «Graveurs tchèques contemporains». MUSEE DES BEAUX-ARTS, MUSEE D'HORLOGERIE: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00. MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE. MUSEE D'HISTOIRE: de 14.00 à 17.00. Pharmacie d'office Pharmacie Carlevaro, av. Léopold-Robert 81. (Dès 21.00, appeler le No 11.)

RENSEIGNEMENTS UTILES

DEMAIN DIMANCHE CINEMAS: mêmes programmes et mêmes heures que le samedi Divers MUSEE DES BEAUX-ARTS: exposition «Graveurs tchèques contemporains». MUSEE DES BEAUX-ARTS, D'HORLOGERIE, D'HISTOIRE NATURELLE ET D'HISTOIRE: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00 Pharmacie d'office Pharmacie Carlevaro, av. Léopold-Robert 81. (Dès 21.00, appeler le No 11.)

MÉMENTO LOCLOIS CINÉMA LUX: samedi, 20.30, dimanche, 14.30 et 20.30, «Les Amours de Lady Hamilton». CINÉMA CASINO: samedi, 20.30, dimanche, 14.30 et 20.15, «L'Homme le plus dangereux du Monde»; samedi et dimanche, 17.00, «Ognumo per se». PHARMACIE D'OFFICE Pharmacie Breguet. (Dès 21.00, le No 17 renseigne.)

Le Locle LES CULTES Dimanche 12 juillet 1970 Eglise réformée évangélique. — Au temple: 7.45, culte, sainte cène; 9.45, culte, M. L'éplattier, collecte en faveur du fonds des sachets; 20.00, culte d'actions de grâces. Chapelle des Jeanneret 9.15, culte Sommartel: 10.30, culte en plein air. La Tourne: 10.00, culte en plein air.

Neuchâtel LES CULTES Dimanche 12 juillet 1970 Eglise réformée évangélique. — Terreaux: 7.15, culte; Collégiale: 10.00, M. J. Vivien; temple du Bas: 10.15, M. A. Gygax; Ermitage: 10.15, sainte cène, M. Th. Gorgé; Madière: 9.00, M. A. Gygax; Valangines: 9.00, M. Th. Gorgé; Cadolles: 10.00, M. J.-S. Javet; Chaumont: 9.45, M. Bl. Perret. Serrières: 10.00, M. Ch. Tschantré. — La Coudre-Monruz: 10.00, M. O. Perregaux; 20.00, culte.

MEUBLES MÉTROPOLÉ Pour vous qui ne partez pas en vacances, vous en aurez toute l'année grâce au confort qui vous est avantagement offert. Profitez des SOLDES SENSATIONNELS DES MEUBLES MÉTROPOLÉ. Avenue Léopold-Robert 100 LA CHAUX-DE-FONDS. Tél. (039) 3 43 65. Ouvert pendant les vacances horlogères. Fermé samedi après midi et lundi. NE MANQUEZ PAS NOS VÉRITABLES SOLDES! QUELQUES EXEMPLES TAPIS POIL DE VACHE. Milieux de salons laine. TOURS DE LITS. Voyez notre devanture spéciale.

VILLE DU LOCLE Ecole secondaire - Ecole supérieure de commerce, Le Locle. MISE AU CONCOURS. La Commission scolaire du Locle met au concours le poste de DIRECTEUR. Ce poste important conviendrait à une personne dynamique ayant le goût de l'animation et de la recherche pédagogique, le sens de l'organisation et l'expérience de quelques années d'enseignement. Titre exigé: licence ou titre équivalent. Obligations et traitement: légaux. Entrée en fonctions: tout de suite. Pour tous les renseignements, les candidats sont priés de s'adresser à M. Willy Briggen, président de la Commission scolaire, Malpierrez 10, Le Locle. Formalités à remplir avant le 20 août 1970: 1. Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives à M. Willy Briggen, président de la Commission scolaire, Malpierrez 10, Le Locle. 2. Informer simultanément de l'avis de candidature le service de l'enseignement secondaire, Département de l'instruction publique, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel. LA COMMISSION

CHEMINS DE FER DU JURA, TAVANNES. Le chemin de fer vous conduira confortablement à votre but et vous recueillera en fin de journée. Sur demande, le nouvel horaire et guide régional des Chemins de fer du Jura vous sera remis gratuitement par toutes les gares.

Franches-Montagnes LA CARTE JOURNALIÈRE est délivrée tous les jours du 4 juillet au 9 août 1970. Elle donne droit à un nombre illimité de courses sur tout le réseau des Chemins de fer du Jura, y compris ses parcours d'automobiles. Ce billet vous permet de combiner vos excursions dans les Franches-Montagnes au gré de votre fantaisie. Facilités tarifaires pour enfants et familles. CHEMINS DE FER DU JURA TAVANNES

Docteur DREYFUS ABSENT jusqu'au 8 août 1970. Docteur O.-M. Schmelz Médecin dentiste ABSENT jusqu'au 10 août

RADIO PROGRAMMES. Samedi 11 juillet SOTTENS. — 16.00 et 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes! 18.00 Inf. 18.05 Fin de semaine. 18.30 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 1970. 20.00 Jean Villard Gilles. 20.20 Loterie à numéros. 20.21 Discanalyse. 21.10 «Le Cas Margerite», pièce. 21.50 Les amis de nos amis. 22.30 Inf. 22.35 Entrez dans la danse. 24.00 Dancing non Second programme de Sottens. — 16.15 Métamorphoses en mus. 16.45 Jole de chanter et de jouer. 17.15 Nos patois. 17.25 Per i lavoratori italiani. 18.00 Rendez-vous avec le jazz. 19.00 Correo espanol. 19.30 Feu vert. 20.00 Inf. 20.10 Disques. 20.20 Inter-parade. 21.20 Samedi soir... aux Etats-Unis. 22.30 Sleepy time jazz. BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Cinémagazine. 17.00 Hit-parade. 18.00 Inf. 18.20 Actualités sportives et mus. légère. 19.15 Inf. 19.45 Homme et travail. 20.00 Pièce. 20.55 Discothèque. 21.30 Carte de visite. 22.15 Inf. 22.25 Microsilions pour connaisseurs. 23.30 Mus. de danse. Dimanche 12 juillet 1970 SOTTENS. — 7.00 Bonjour à tous! - Inf. 7.10 Sonnez les matines. 8.00 Miroir-première. 8.15 Concert. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Inf. 11.05 Concert. 11.40 Le disque préféré de l'auditeur. 12.00 Inf. 12.05 Terre romande. 12.25 Si vous étiez. 12.30 Inf. 12.45 Disque préféré de l'auditeur. 14.00 Inf. 14.05 Disco-portrait. 15.00 Auditeurs à vos marques! 16.00 Inf. 16.30 Heure musicale. 18.00 Inf. 18.10 Foi et vie. 18.20 Dimanche soir. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 1970. 20.00 Dimanche en liberté. 21.15 Galette lyrique. 21.45 Masques et mus. 22.30 Inf. 22.35 Passage du poète. 23.05 Mus. contemporaine en Suisse. Second programme de Sottens — 8.00 Bon dimanche! 9.00 Inf. 9.05 Réveries aux quatre vents. 12.00 Midi-mus. 14.00 «La Charreuse de Parme», feuilleton. 15.00 Votre dimanche. 16.15 Orch. de chambre. 16.45 Poème lyrique. 17.00 Couleur des mots. 18.00 Echos et rencontres. 18.20 Foi et vie. 18.50 Orgue. 19.10 Mystères du microsilion. 19.35 Secrets du clavier. 20.00 Inf. 20.10 «Catulli Carmina», jeux scéniques. 21.00 «Mus. du passé». 21.30 Ecoute du temps présent. 22.30 Aspects du jazz. BEROMUNSTER. — Inf. à 7.00, 8.30, 12.30, 17.00, 19.15, 22.15, 23.25. 7.05 Concert. 7.55 Méditation. 8.00 Mus. de chambre. 8.35 Cantate. 9.00 Orgue. 9.15 Prédication protestante. 9.45 L'Eglise aujourd'hui. 9.55 Prédication catholique romaine. 10.20 Concert. 11.25 Esquisses humaines. 12.00 Solistes. 12.45 Mus. de concert et d'opéra. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Mus. champêtre. 14.40 Ensemble à vent. 15.00 «E stilli Wält». 15.30 Orch. symphon. 16.00 Sports et mus. 19.25 Sports-dimanche. 19.45 Mus. légère. 20.30 Problèmes de l'intoxication. 21.30 Musicorama. 22.20 Par les chemins. 23.30 Divertissement musical. Lundi 13 juillet 1970 SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-première. 7.30 Mon pays, c'est l'été! 7.45 Roulez sur l'ori. 8.00 Inf. - Revue de presse. 8.10 Bonjour à tous! 9.00 Inf. 9.05 Heureux de faire votre connaissance. 10.00 Inf. 10.05 Cent mille notes de mus. 11.00 Inf. 11.05 Spécial- réponse convenable. CANTON DE VAUD RENENS: Fraction du Conseil communal. — Mardi 14 juillet, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple.

l'Ancienne Madame ROMAN D'OSCAR HUGUENIN. Malheureusement, cette sage maxime qui réconfortait toujours le digne homme, n'opérait pas au même degré sur l'esprit de son fils. C'est que la tête grise du père en avait plus souvent pu vérifier la justesse que cette tête de vingt ans! Ainsi, tandis que l'ancien ne perdait pas courage, comptant patiemment sur une circonstance favorable, sur un incident fortuit, qui, avec le temps, pourrait amener un revirement heureux dans les idées de son épouse entêtée, Henri, lui, ne conservait presque plus aucun espoir. Avait-il jamais connu sa mère autrement

qu'inflexible dans ses volontés? Elle aimait son fils, et n'aurait pas mieux demandé que de le voir heureux; cela, il n'en doutait pas, mais ce qu'il savait aussi par expérience, c'est qu'elle l'aimait à sa manière despotique et jalouse, et qu'elle entendait choisir elle-même le bonheur qui lui convenait. Avait-elle jamais procédé autrement à son égard? Aussi loin qu'il s'en souvenait, cette mère qui le chérissait, qui l'avait garanti de tout son pouvoir contre les dangers de tout genre menaçant la vie humaine, surtout dans les années de l'enfance, cette mère ne lui avait jamais laissé choisir ni son jouet, ni ses amusements, ni ses distractions, ni ses relations. Il avait été ainsi dressé, vis-à-vis d'elle, à une obéissance passive et résignée, bien différente de la joyeuse obéissance de l'amour filial. Une éducation pareille tue toute autre expansion. M^{me} l'Ancienne n'aurait dû s'en prendre qu'à elle-même, au lieu de faire des scènes de jalousie à son mari, si Henri gardait vis-à-vis d'elle une réserve respectueuse et soumise, tandis qu'elle le voyait plus ouvert, plus confiant dans ses rapports avec son père. Il n'avait pas fallu longtemps au nouveau «bovi» pour remarquer la tristesse d'Henri et pour s'en préoccuper, et comme l'enfant abandonné s'était pris à aimer le jeune homme de tout son cœur, depuis le moment où celui-ci lui avait adressé la parole avec tant de bonté et l'avait recueilli il eût voulu connaître la cause de cette tristesse, afin de chercher de tout son pouvoir à y porter remède. — Pauvre m^{sieu} Henri! se disait souvent François en secondant son jeune maître dans les soins à donner au bétail, il y a quelque chose

qui «y» fait mal au cœur, ça se voit de reste. Mais quoi? on n'ose pas «y» demander, c'est tout sûr! Si M^{me} l'Ancienne le tarabustait, lui en disait de toutes les couleurs à tout bout de champ, comme elle me le fait à moi — par exemple, je ne m'en échauffe guère, elle est comme les «spitz» (roquets), elle aboie beaucoup, mais elle ne mord pas! — ou bien si elle le «bouscaillait» (brusquait), si elle le rechignait comme elle fait à M. l'Ancien, je dirais que c'est ça qui y donne du noir. Mais non: elle le laisse tranquille, lui; mêmement qu'elle le regarde des fois «de coin», comme si elle avait quasi peur de le voir toujours à «creuser des sabots». C'est pourtant dommage! un si gentil homme! Quand je pense que sans lui je serais peut-être péri à un coin comme un chien sans maître! «Je m'étonne» M. l'Ancien, s'il y aurait «plan» d'y demander quelque chose? pas tout droit, non, ce serait malhonnête, mais... enfin, il faut qu'on essaye, c'est un si bon homme! Un matin, l'ancien Jacot ayant accompagné le «bovi» pour lui montrer les limites d'un nouveau pré, François s'enhardit au point de poser à son maître cette question insidieuse: — M^{sieu} Henri ne serait pourtant pas malade? L'ancien regarda le questionneur en fronçant légèrement les sourcils. — Tiens, pensa-t-il, est-ce que l'Augustine aurait raison? il a l'air de vouloir se mêler de nos affaires! Aussi répondit-il au «bovi» d'un ton assez sec: — Non, pourquoi? François arrangeait la mèche de son fouet avec les dents, en regardant l'ancien du coin de l'œil, ce qui lui procura le temps de préparer une

réponse convenable. — C'est que j'en avais peur, M^{sieu} l'Ancien. Il me semblait... Enfin, tant mieux que je m'aie trompé! Et faisant claquer joyeusement son fouet, il s'en fut en courant rappeler au sentiment de ses devoirs une vache qui donnait un coup de langue au regain du voisin. Son maître le suivit lentement, les mains derrière le dos, en foulant l'herbe blanche de rosée. Il avait repris son expression habituelle de sérénité bienveillante. — C'est à bonne intention qu'il t'a demandé ça! se disait le brave homme. On voit bien comme il aime notre Henri qui l'a ramassé; et de le voir tout triste, ça lui fait mal au cœur; il faut lui en savoir gré. Mais tout de même il n'est pas d'âge à ce qu'on lui dise ce qui en est, sans compter que c'est des affaires de famille. En revenant vers son maître, le sagace «bovi» pensait de son côté: — J'ai idée que M. l'Ancien m'a trouvé un petit peu trop curieux. J'en ai assez dit pour une fois; plus tard on verra «voir». Là-dessus, il se mit à tapoter le cou et à gratter l'échine d'une grosse vache noire, la meilleure laitière du troupeau, en demandant à son maître ce qu'il pensait de l'influence de la couleur des vaches sur leurs facultés laitières. Comme l'ancien n'avait rien à cacher sur ce sujet-là, il s'empressa de satisfaire à cet égard la curiosité bien légitime et même méritoire de son subordonné, en lui donnant avec son opinion personnelle, celle des autorités sur la matière. (A suivre.)

LA VIE CULTURELLE

DES LIVRES PLEIN LES POCHE

Le temps des vacances devrait être aussi le temps où l'on peut se consacrer à la lecture d'un ou de deux bons livres. Il ne fait pas toujours beau temps... Voici une sélection de quelques œuvres intéressantes parues récemment en livre de poche, donc à un prix abordable par chacun.

Drieu et la guerre:

« La Comédie de Charleroi »

Obsédé de la décadence nostalgique d'un passé mythique qu'il situe vaguement dans le haut Moyen Age, chante névrosé de la réconciliation de l'esprit et du corps. Drieu La Rochelle fut, par un penchant naturel, comme aimanté par le fascisme, dont il devint l'un des porte-parole. Il faut croire que cette belle intelligence ne pouvait imaginer qu'un fascisme rêvé, puisqu'il semble que les réalités hitlériennes finirent par l'effrayer. Drieu s'est fait justice à la libération. Il a payé. Reste l'œuvre, qui, pour une large part, raconte le cheminement d'une pensée souvent hésitante et troublée par les bouffées d'angoisse qui n'ont jamais cessé de l'assaillir. Peut-être Drieu n'a-t-il jamais si bien parlé de lui-même que dans les récits de guerre qui forment « La Comédie de Charleroi ». A l'appel, si souvent trompé, de l'héroïsme, se superpose la peur moite, animale, de l'homme sous les balles. Au mépris des autres, succède le découragement de soi-même. Au geste noble, la couardise. Rarement, Drieu aura mis en exergue — et avec autant de talent — ses propres contradictions et ses propres chimères. Mais sans doute, cela fut-il fait de manière moins délibérée que ne l'est ce goût de défaitisme, cher à une certaine droite dans l'entre-deux-guerres et qui préparait déjà la France à mettre le genou à terre devant une Allemagne nazie encore en gestation.

Aragon au passé:

« La Semaine sainte »

Ce n'est point l'un des ouvrages les plus renommés de Louis Aragon et c'est une justice. « La Semaine sainte » est, à mon sens, l'un des meilleurs écrits en prose du grand poète. Ce

qu'il n'avait pu dire dans les « Communistes » d'une France et d'un homme divisés, il le dit ici au passé composé. D'où sans doute le soin apporté à ce roman pseudo-historique, qui livre l'état d'esprit de quelques Français, lors du retour de l'île d'Elbe. Curieusement, Aragon a offert beaucoup de compréhension et de mansuétude aux uns et aux autres. Plus curieusement encore son héros, le peintre Géricault, d'abord embarqué dans les bagages de Louis XVIII, choisit le parti de l'artiste et rentre, comme l'on dit, sous sa tente, pour y commencer ce que l'on nomme une œuvre. Serait-ce un aveu ?

Louis Pauwels inconnu:

« Saint quelqu'un »

Dans les derniers temps de la guerre, Louis Pauwels, qui, par la suite, devait gâcher beaucoup de temps à l'étude vulgarisée de magiciennes mystifications, avait, en un très court roman, démontré qu'il avait l'étoffe d'un écrivain. La solitude, le repli sur soi, l'incommunicabilité schizoïdique, la vague-à-l'âme existentielle, l'aliénation sociale et la folie-refuge : tout cela qui plus tard, nourrira les œuvres de quelques grands cinéastes et d'une foule de romanciers secondaires ici, agencé de main de maître et écrit dans un style d'une heureuse limpidité. Avec en prime, un lointain cousinage avec l'existentialisme alors à la mode.

Elsa Triolet:

« Manigances »

Aragon a écrit pour elle les plus beaux poèmes d'amour de notre temps. Elle vient de nous quitter, et l'on se souvient tout à coup qu'Elsa Triolet était « aussi » une romancière qui tenait une place importante dans les lettres françaises. Le « Livre de Poche » a, il y a peu, réédité « Manigances », l'histoire toute simple d'une chanteuse, mise momentanément au chômage après un accident dit du genre stupide.

Rien qu'une tranche de vie, qu'une « petite musique », et c'est beaucoup. Rappelons que l'on trouvera dans la même collection deux des premières œuvres d'Elsa Triolet : « Le Cheval blanc » et « Le premier accroc coûte deux cents francs » ainsi que les trois romans qui forment « L'âge de nylon ».

Place aux dames...

Sur ma table, d'autres romans rédigés de main de femmes. On recommanderait prioritairement « Les stances à Sophie » de Christiane Rochefort, où une intellectuelle un peu bohème et portant les mêmes initiales que l'auteur, raconte, avec beaucoup d'humour, pourquoi, en dépit du mariage, du vision, de la voiture et de l'appartement dans le XVI^e, elle finit par refuser de se laisser acheter par un PDG de la consommation. Drôle et vengeur. « Les Sultans » de Christine de Rivoyre s'inscrivent dans une ligne de pensée parente : Le même PDG, ou son frère, néglige pour résoudre les problèmes sentimentaux de sa fille, une petite amie, qui, de solitude en désespoir, se suicide, en Dauphine, place Iéna à Paris. Drôle et cruel.

Les sœurs Groult dans « Féminin pluriel » se sont mises, avec un humour au moins égal aux deux romancières précitées, dans la peau, l'une de l'épouse et l'autre de la maîtresse. Drôle et amer.

« La Traversière » est le dernier roman d'Albertine Sarrazin. Albertine y contait par le menu les heures et malheurs de ses « grands débuts » dans une vie nouvelle après les années de tôle et de misère. Drôle, amer et vrai.

Au hasard des titres

Parmi les autres romans publiés en « Poche » ces derniers temps, rappelons encore « La Nef des Fous » de M^{me} Katherine Anne Porter, best-seller américain un peu long et prétentieux, où le monde des années 30, réduit aux dimensions d'un rafirot de luxe, est jugé tout à trac à travers tout un choix de très symboliques personnages.

« Les Camarades » de Erich Maria Remarque sont peut-être une redite de « L'Obélisque noir » (à moins que ce ne soit le contraire), mais ont l'avantage d'être d'une lecture passionnante. L'Allemagne pré-nazie y est décrite par un témoin lucide.

Une curiosité : « Le livre de Goha le Simple ». Deux écrivains égyptiens de langue française (ce n'était pas impensable de l'être à la charnière du siècle) racontent l'Orient vu par des Orientaux. Il n'en subsiste pas moins, pour une bonne moitié du livre une impression de pacotille et de fausse sagesse.

La guerre; l'Espagne; la femme. Henri-François connaît et parle mieux des deux derniers thèmes précités de sa « Fête espagnole » que du premier. Et pourtant, le talent est déjà là que l'on retrouvera, mieux assis, dans les « Pianos mécaniques » ou, plus inspiré, dans les « Chevaux masqués » ou « Le Rachdingue ».

L'anthologie de l'« Humour noir », d'André Breton qui omet de citer quelques grands noms du genre, mais démontre par contre, que la littérature française ne fait pas figure de parente pauvre, et deux fort bons ouvrages de satire-fiction (la désormais célèbre « Planète des Singes » de Pierre Boule et surtout le très ironique « Voyageur imprudent » de René Barjavel, en dépit de ce qu'il doit à Welles) devraient combler les amateurs d'insolite.

J.-C. D.

(« Le Peuple », Bruxelles.)

L'ART A LAUSANNE

EXPOSITION

ANNE MONNIER

A la Galerie de l'entracte, Anne Monnier nous présente une trentaine d'œuvres, huiles, collages, aquarelles et gouache dont la très belle unité doit être relevée.

D'avantage que la forme elle-même, c'est le souvenir de la forme que peint Anne Monnier, et encore, ce qu'il y a dans ce souvenir de plus significatif, de plus essentiellement réminiscent : une couleur, une ligne, une silhouette entrevue, une atmosphère générale et pourtant bien précise. La ville d'Anne Monnier n'est plus faite de maisons et de rues, mais de formes colorées qui sont autant de reflets harmonieux dans les vitrines ou d'éclaboussures d'enseignes. Anne Monnier transpose son sujet pour y rechercher son essence première : ainsi la danse n'est pas une suite de mouvements mais un seul mouvement imprimé à toute la toile; la fête embaume la joie colorée par la grâce de ces petites taches traduisant les lampions ou les drapeaux.

Si nous avons préféré les petits formats c'est qu'il nous semble qu'Anne Monnier maîtrise mieux la forme à l'intérieur de ceux-ci que dans des toiles aux dimensions plus importantes. Quoi qu'il en soit, Anne Monnier nous donne là à voir une belle exposition. B.-P. Cruchet.

LE COUCOUPHILE ANXIEUX

Toute ressemblance avec un coucouphile vivant ou décédé serait purement fortuite.

J'ai vu dans nos forêts bien des oiseaux, y compris des hiboux. Jamais il se cache chez les autres. Il emprunte le nid d'autrui. Il y niche quelques instants puis s'envole. Je rêve souvent du coucou, car je ne puis moi-même passer devant une villa, logner une mansarde dans un vieux toit sans désirer y aller nichier. Une nuit seulement, vous de m'envoler ailleurs. Oui, j'ai l'âme d'un coucou. Je suis un coucouphile.

Inversement, je déteste les immobiles, les ours qui ne peuvent quitter leur tanière, les hommes d'intérieur qui détaillent leur mobilier — immanquablement « de valeur » — devant leurs invités, sans avoir jamais su retenir personne chez eux. Ce sont de pauvres gens. Des cucus. Je hais les

cucus. Je suis un cucuphobe. Pas vous ?

J'ai l'air de plaisanter, mais cette vérité m'obsède. Deux catégories d'êtres se partagent le monde : les coucous et les cucus. Oui, je suis fier d'être résolument coucouphile et cucuphobe.

* * *

Depuis quelque temps une angoisse biologique m'étreint. Supposons que je me marie. De quel côté seraient mes descendants ? Côté coucou ou côté cucu ? « Tout dépend de celle que

Nouvelle de Gilbert Baechtold

vous épouserez », m'a dit mon voisin. Frappé par cette observation, j'ai consulté un bachelier, au courant des dernières théories génétiques et qui m'a exposé la loi de Mendel. Nous avons débattu des forces respectives des coucous et des cucus. Le bachelier a dressé un tableau avec des flèches et des barres de couleur, désignant les caractères dominants « coucouphile » et « cucuphobe » par « A » et « B » et les caractères récessifs « coucouphobe » et « cucuphile » par « a » et « b ».

— Même dans l'hypothèse où vous épouseriez une femme à la fois cucuphile et coucouphobe, soyez rassuré, m'a-t-il dit : tous vos enfants vous ressembleraient.

Je jubilais.

* * *

Dans la même hypothèse, j'apprends qu'à la seconde génération, en cas de mésalliance de mes enfants :

56,25 % de mes petits-enfants seraient encore des cucuphobes-coucouphiles,

18,75 % seraient des cucuphobes-coucouphobes,

18,75 % seraient des cucuphiles-coucouphiles,

6,25 % enfin, seraient des cucuphiles-coucouphobes.

Mais si par malheur mon bachelier s'était trompé sur la prédominance des caractères, les proportions seraient renversées :

6,25 % de mes petits-enfants seraient des cucuphobes-coucouphiles,

56,25 % seraient des cucuphiles-coucouphobes.

Dans la même hypothèse, tous mes enfants également seraient cucuphiles et coucouphobes.

Tous mes enfants cucus et anti-coucous !

Ah non ! J'apprécie trop les coucous pour prendre un pareil risque. Car connaît-on jamais vraiment la femme que l'on aime ? Non, foi de coucouphile, on pourra me présenter la plus belle des filles, la plus voluptueuse, la plus riche des héritières, je ne me marierai pas.

— Moi non plus, m'a dit mon voisin. Mais lui est cocuphobe.

Une extraordinaire nouvelle de Pierre Katz pour notre temps:

DIVISION IV

III *

Je suis dans ma chambre, qui sent l'encaustique et la propreté. La « 7 ». Assis sur l'unique chaise de la chambre. Je relis « Kaputt ». Mais qu'est-ce qui n'est pas « Kaputt » ? Je dois être déprimé. Est-ce vrai l'histoire de ces Juifs que l'on pendait avec leur chien ?

Je radote. Cette clinique doit être un objet métaphysique, elle doit l'être. Alors où en est sa symbolique ? Je cherche, je remets « Kaputt » en place, j'ai tellement envie de m'étendre sur le lit : c'est strictement interdit. Et Jean S. où est-il ? Toujours cette même obsession. J'entends Vallotton. Il parle de la Chine, son délire schizoïdique a un contenu chinois, si l'on peut dire. Il m'a dit, lui, Vallotton, de garder ma barbe, car les Chinois sont imberbes.

— Je suis Juif allemand, m'a-t-il dit, un jour.

Je reprends « Kaputt ». « Kapporoth », « Opfer », victime : ça je le sais mieux que l'auteur : je suis Juif. M'étendre sur le lit. Je regarde mon lit. Je le fixe. Je sens l'action des médicaments dans mon sang et mes nerfs, comme Jean S. sent les électrochocs qui l'ébranlent.

— Tiens, te voilà, Jean. Je pensais aux électrochocs.

— Ah oui, et pourquoi ?

Mon lit. M'étendre sur mon lit, dans mon lit, même habillé. Un homme tout habillé qui dort sent la mort, dit le « Talmud ».

— J'ai lu un livre sur les électrochocs.

— Au fond, Pierre, tu as lu un livre sur n'importe quel sujet.

— Je le crains fort, dis-je en riant. Mais toi tu as lu le livre sur la révolte contre le père, que je n'ai pas lu.

Dormir. C'est ça que je veux. C'est ça que veut la drogue qui est dans mon sang, qui pèse sur mes nerfs. Dormir; seulement, les infirmiers vous chassent du lit, à grands cris parfois, comme pour se donner du mouvement, faire un sain exercice de cri et de gesticulation, qui sera apprécié, n'est-ce pas ? par le malade mental.

— J'ai envie de me coucher, Jean.

— Tu sais bien que ce n'est pas possible.

— Oui, je le sais, mais je suis épuisé par les médicaments.

— Moi aussi.

Nous nous regardons. Bientôt il aura une nouvelle séance d'électrochocs. A-t-il peur ? Moi j'ai peur. Il est vrai que j'ai peur de tout.

— Jean, j'ai encore de violentes crises d'angoisse.

— Oui ?

— Je n'en parle plus à la doctresse. Quant aux infirmiers...

— Je sais que tu n'oses plus en parler.

— Si on parle de l'angoisse, ils ne nous laissent pas sortir.

— Oui, Pierre, c'est bien ça. Je crois que je vais me coucher.

Je n'en peux plus. Je vais demander à Jacques de faire le guetteur.

— Ecoute, lui dis-je en enlevant mes pantalons et en les étalant sur la chaise, je vais me coucher. Dormir même deux minutes me paraîtrait une bénédiction.

— Moi, dit Jean, finalement ce n'est pas tellement aller au lit qui m'intéresse.

— Je suis épuisé.

— Moi, c'est la mémoire que je perds.

— Moi, je ne perds rien : je m'enrichis chaque jour... en angoisse.

Jean rit. Il me propose des Läkeroles. Je somnole. Je n'ai pas réellement peur des infirmiers, seulement mes nerfs tremblent et sentent leurs pas dans le couloir, leurs appels, leurs ordres. Je me laisse tomber, somnolence angoissée, Jean, mon ami, moi en caleçon, sous l'édrédon, sous mon angoisse, sais-tu, Jean, que l'on nous donne probablement les meilleurs médicaments du monde, les quatre grandes boîtes suisses s'y connaissent, comme le rituel d'une action conjuratoire nous nous disons Roche-Ciba-Sandoz-Geigy et les « maïsons » dans le monde, il faut donc tout cela pour assommer l'angoisse, oui, mais tout est truqué, qui sécrète l'angoisse, la « Urangst », qui, qui, sinon le monde lui-même, alors pas étonnant que dans ma somnolence, je vois tant de gens qui m'angoissent se jeter sur mon angoisse pour l'assommer, des blouses blanches à n'en plus finir, qui sécrètent l'angoisse, et

qui assomment l'angoisse, d'une main, de... ça suffit comme cela, je dors, non, je ne dors pas, puisque je sens que je dors.

M. K. levez-vous, me dit S., l'infirmier. La doctresse ne veut pas que vous restiez couché, en dehors de la sieste.

— Appelez-moi Joseph K., en toute simplicité.

— Levez-vous.

Je vais me lever. Joseph K. se lève. Je suis brisé, fatigué, déprimé. Ah ! chiennerie. En enfilaient mes pantalons (gris) je demande à Jean :

— Tu sais de qui c'est ? Si tu devines, je te donne un bon de bal pour la physiothérapeute blonde, tu vois laquelle ?

S. sort. Jean rit :

— Merci pour la physiothérapeute. Tu parlais de quoi ? me demande Jean.

— De ceci : « ... vautrée sur ma peur qui se vautre sur moi nous dévalons les nuits cramponnés l'un à l'autre ».

— Moi, dit Jean riant toujours, je fais plutôt ceci avec ma femme.

— Ou cela : « ... La seule chose que je connaisse de ma peur c'est la main qu'elle met sur ma gorge et c'est vraiment la plus effroyable des choses que j'aie jamais vécues ou puisse jamais vivre ».

— C'est atroce ce que tu viens de dire. De qui est-ce ?

— De qui veux-tu que cela soit ? Cela sent la blouse blanche, la blouse blanche qui guérit et qui tue, les blouses blanches qui vous hantent, jusque dans les arrières-fonds de l'inconscient, les blouses blanches qui... Ce que je t'ai dit est de K., de Franz Kafka qui est mort en hurlant : « Docteur, tuez-moi, sinon vous êtes un assassin ».

Jean et moi nous nous regardons. * Voir nos numéros des 13 et 20 juin 1970. P. KATZ.

Actualité économique en Suisse et dans le monde

L'inflation

Après avoir fait pendant plusieurs années la « une » des journaux, les problèmes monétaires ont été relégués au deuxième rang. Cela s'explique pour deux raisons.

La première se résume à l'inventaire des modifications intervenues dans les pays les plus importants. L'Angleterre a dévalué sa monnaie, la France en a fait autant. L'Allemagne a réévalué la sienne. Les Etats-Unis ont scindé en deux le marché de l'or. Les principaux pays du monde se sont mis d'accord pour créer, dans le cadre du Fonds monétaire international, une sorte de monnaie internationale, appelée « droits de tirage spéciaux ». Autant de changements qui n'ont pas été sans douleurs.

La deuxième raison tient au fait que la relance de la hausse des prix est devenue grave. Au mois de février de cette année, l'éditorialiste économique de l'« Express », Roger Priouret, relevait que seule la Suisse avait réussi à échapper à ce mouvement. Ce qui était vrai il y a cinq mois ne l'est déjà plus: 1,4 % de hausse des prix en deux mois (1 % en mai, 0,4 % en juin) équivalait à une hausse annuelle moyenne de 8 %. Il faut certes souhaiter que nous n'atteindrions pas un tel sommet; mais il n'en reste pas moins que la situation est préoccupante.

Roger Priouret notait encore qu'en matière de lutte contre l'inflation deux écoles s'opposent: « La première se rattache au grand économiste anglais John Maynard Keynes. Elle consiste à agir sur le budget de l'Etat. Si les affaires tournent au ralenti, on réduit les impôts ou l'on augmente les dépenses, ou l'on fait les deux simultanément. S'il y a surchauffe, c'est-à-dire hausse excessive des prix, on fait la manœuvre contraire: majorations fiscales ou économies budgétaires.

» La seconde école, dite néo-libérale ou monétariste, est personnifiée par M. Milton Friedman, professeur à Chicago. Cette école considère que ce qui crée l'inflation c'est la quantité de monnaie (billets et dépôts dans les banques). Il ne sert à rien, par exemple, de réduire le déficit du budget de l'Etat si, d'autre part, les banques accordent plus facilement du crédit. Le rôle de l'Etat est donc de contrôler de façon continue la masse monétaire, c'est-à-dire le crédit. Si les prix augmentent, on restreint le crédit, et ils reviennent à un rythme d'accroissement normal. »

La leçon à tirer, sur le plan suisse, est la suivante: que ce soit la première ou la seconde école qui ait raison, dans les deux cas le gouvernement fédéral ne dispose pas des moyens d'intervention adéquats pour réagir.

La politique fiscale helvétique, fractionnée entre les budgets communaux, cantonaux et fédéral, est rigide. La politique monétaire est largement insuffisante dès lors que les Chambres fédérales ont choisi l'an dernier de ne pas étendre les moyens d'action de la Banque Nationale. Quant au dépôt à l'exportation, il n'aurait pu, de toute façon, avoir quelque efficacité que s'il était venu appuyer d'autres mesures.

L'inflation apparaît alors sous un autre jour. Elle n'est plus le « résidu honteux » de l'activité économique, mais une nouvelle manière de gouverner qui favorise les riches (personnes et entreprises) et qui dévore les avantages difficilement acquis des pauvres.

L'évolution du secteur de la distribution en Suisse

Le commerce de détail, particulièrement celui de l'alimentation, a connu ces dernières années des changements profonds qui ont été ressentis par le grand public. On constate tout d'abord une diminution du nombre total des points de vente, en raison notamment de la fermeture de nombreux petits magasins au service traditionnel. Ainsi, le nombre des magasins d'alimentation a passé de 20 753 en 1958 à 18 411 au 1^{er} janvier 1969; il convient toutefois de relever que ces chiffres ne comprennent pas les exploitations mixtes production-distribution, c'est-à-dire les boucheries et/ou charcuteries, les boulangeries et pâtisseries, ainsi que les fromageries et laiteries, évaluées à 14 000 en 1958 et à 11 000 en 1969. Cette évolution s'est effectuée sous l'impulsion des grandes chaînes de distribution et de la concurrence que font au commerce traditionnel les nouveaux types de points de vente.

L'une des principales caractéristiques de cette évolution est l'introduction du libre-service, inconnu en Suisse avant la seconde guerre mondiale. Le premier magasin de ce genre a été ouvert en 1946 à Genève, mais c'est en 1948, sous l'impulsion de Migros, que cette nouvelle méthode de distribution a véritablement été lancée, pour connaître depuis lors un développement considérable. Alors que les magasins à libre-service représentaient 5,5 % du nombre total des magasins en 1958, cette proportion a passé à 27,6 % en 1969, sans tenir compte des exploitations mixtes, ou à 47,3 % si l'on en tient compte. Adopté d'abord par les grandes entreprises de distribution, le libre-service a ensuite conquis les détaillants indépendants, de sorte que, en 1969, 54 % des magasins d'alimentation en libre-service étaient exploités par ces derniers. Ce succès s'explique par les avantages qu'offre le libre-service, à savoir: la diminution des frais d'exploitation, notamment de personnel, la hausse de la rentabilité par mètre carré de surface de vente, un plus gros chiffre d'affaires par personne occupée, une vitesse de rotation des stocks plus élevée.

Parallèlement au développement du libre-service, on a assisté à l'extension des surfaces de vente, et ce par l'apparition des supermarchés. Au contraire du libre-service, ces nouveaux points de vente sont le monopole quasi absolu des grandes entreprises de distribution. Au nombre de 6 en 1955, ils étaient 105 en 1964 et 256 en 1969 à être exploités en Suisse, sans compter les rayons alimentaires des grands magasins. Les supermarchés croissent sans cesse leur part aux ventes du commerce de détail alimentaire; cet accroissement est plus que proportionnel à l'augmentation de leur nombre, étant donné que ces unités de vente atteignent des chiffres d'affaires plusieurs dizaines de fois supérieurs à ceux des magasins au service traditionnel. Ce développement rapide des supermarchés est dû principalement au rendement supérieur des grandes surfaces.

Une autre évolution qui caractérise actuellement le commerce de détail est la tendance à la déspecialisation. Elle se manifeste par le développement du rayon « non-food » dans le supermarché, par l'élargissement de la gamme des produits offerts — phénomène dû à la création accélérée de produits nouveaux — et par l'intégration aux supermarchés de snack-bars ou de restaurants, généralement en libre-service, ainsi que par l'adjonction de « do it yourself » et de colonnes à essence. L'ensemble tend à réaliser la formule « tout offrir sous le même toit ». La déspecialisation se reflète aussi dans l'importance accrue

des grands magasins — points de vente non spécialisés par excellence — qui ont passé de 149 en 1955 à 217 en 1965.

D'autre part, de nouvelles formes commerciales et de nouveaux types de points de vente ont été introduits en Suisse récemment. L'abolition des prix imposés il y a trois ans a, en effet, engendré l'écllosion des « discounts », dont la caractéristique essentielle est d'accorder des rabais considérables sur les produits de marque. D'autre part, l'année 1968 a vu naître les marchés de consommateurs, dits aussi hypermarchés. Ces unités de vente présentent, sur plusieurs milliers de mètres carrés et sur un seul niveau des produits allant de la brosse à dents à l'appareil de télévision, ceci en libre-service et à des prix hautement compétitifs. Les marchés de consommateurs ne sont rentables qu'à proximité d'une très grande concentration urbaine et doivent disposer d'un parking important. Enfin, d'une conception totalement différente, le premier centre d'achats de Suisse a été ouvert à Spreitenbach, en mars 1970. Alors que le marché de consommateurs est une unité de vente unique, avec parfois quelques services spécialisés tels que salon de coiffure, le centre d'achats réunit sous un même toit des commerces concurrents et divers, cherchant ainsi à créer en périphérie urbaine un ensemble commercial pareil à ceux qui se sont naturellement développés dans le centre des villes.

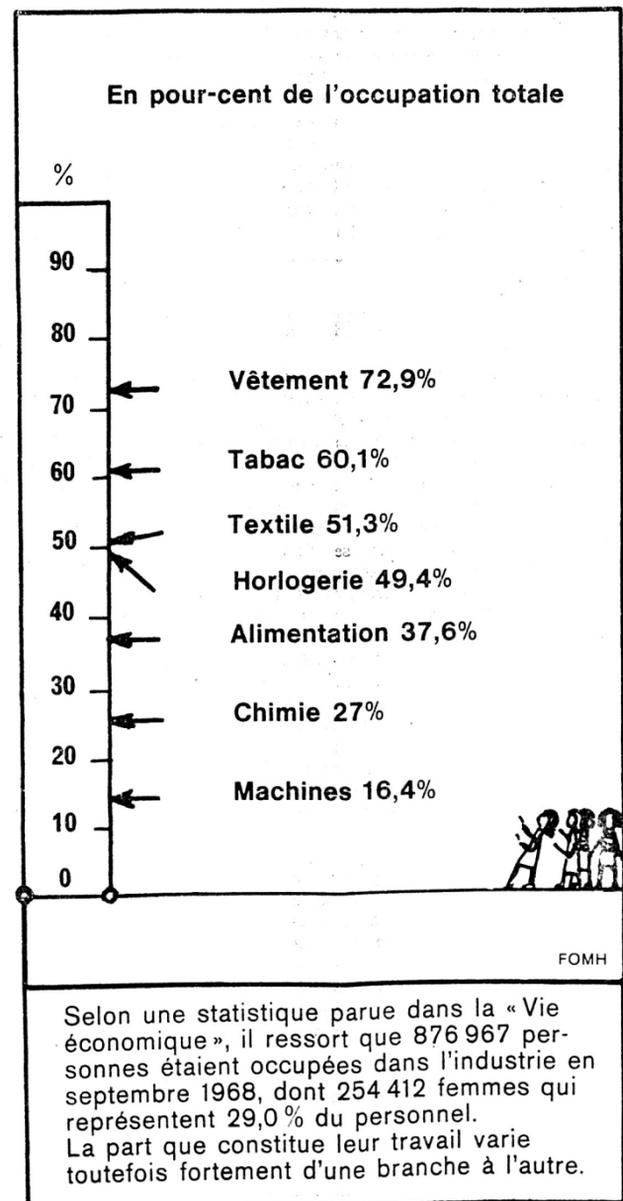
Ces nouvelles formes de dis-

tribution, qui ont été rendues possibles par l'augmentation de la population citadine et par le développement de la motorisation, ont également contribué à modifier les habitudes des consommateurs. Cette évolution revêt deux aspects: l'un géographique, car les achats deviennent de plus en plus espacés du fait que la distance du consommateur au point de vente grandit parallèlement à la surface de ce dernier; l'autre économique, car la part du commerce intégré ne cesse de croître dans le chiffre d'affaires global. Ce phénomène, qui tend à éliminer les commerçants marginaux, fait profiter le consommateur de méthodes d'approvisionnement et de distribution plus efficaces, ce qui se traduit par une élévation de la productivité du commerce en général.

La concentration qui se manifeste dans le secteur de la distribution n'implique toutefois pas pour autant la disparition définitive des magasins spécialisés. Comme dans l'industrie, les magasins de petite et moyenne envergure auront toujours un rôle à jouer, dans la mesure où ils sauront améliorer leurs services et faire face de manière rationnelle à la double pression des coûts et du manque de personnel. Les détaillants indépendants, qui, à l'origine, constituaient un élément prépondérant du commerce de détail, demeureront à l'avenir un facteur d'équilibre indispensable, tant du point de vue économique que social.

(« Bulletin de la SBS ».)

Part que représente le travail des femmes dans différentes branches industrielles



Les salaires en retard sur la productivité

La statistique générale de l'OFIAMT sur les salaires et les traitements, faite chaque année en octobre, englobe environ 1,1 million de travailleurs. Elle est donc assez représentative. Les résultats pour 1969 viennent d'être publiés dans la « Vie économique ».

Pour les travailleurs adultes au total (hommes et femmes), il y a eu en moyenne une augmentation de salaire de 6,1 %. Celle des jeunes gens a été plus forte: 6,9 % pour les jeunes hommes et 7,6 % pour les jeunes filles. Le salaire horaire moyen des jeunes a été ainsi, l'an dernier, de 4 fr. 15 pour les garçons et de 3 fr. 45 pour les jeunes filles.

Les salaires mensuels moyens des employés ont évolué, de 1968 à 1969, de 1651 à 1747 fr. pour les hommes et de 1041 à 1106 fr. pour les femmes.

Les employés sont rangés en trois catégories entre lesquelles les différences de salaire sont très importantes. Chez les employés hommes, la première catégorie offrait, en automne dernier, un salaire moyen de 2021 fr., la troisième un salaire de 1278 fr. Chez les femmes, les salaires correspondants étaient de 1392 fr. et de 892 fr.

L'augmentation de salaire moyenne pour les employés se situe à 6 %.

Ce qui importe pour le travailleur, ce n'est naturellement pas l'augmentation nominale, mais celle du pouvoir d'achat. Au cours de la dernière année, le renchérissement a été modéré, de sorte qu'un peu plus de la moitié de l'augmentation nominale représente une augmentation réelle. Mais il faut bien préciser qu'il s'agit de chiffres moyens et qu'ils peuvent fort bien ne pas concerner les cas particuliers. Nous sommes contraints de traiter avec des moyennes, afin de pouvoir suivre l'évolution des salaires.

L'augmentation des salaires réelle a été, en 1969, un peu supérieure à celle de 1968. L'OFIAMT a estimé cette augmentation à 2,6 % en 1968 et à 3,7 % en 1969 pour les ouvriers, à 3,1 % en 1968 et à 3,6 % en 1969 pour les employés. Il est réjouissant de constater que les employés s'en tirent mieux, car, pendant plusieurs années, leurs salaires augmentaient moins que les salaires réels. Mais les ouvriers s'en tirent moins bien ces deux dernières

années, comme nous allons le montrer.

Le « Journal des Associations patronales » a qualifié l'augmentation des salaires de l'année dernière d'« extraordinaire ». Elle prouverait, selon ce journal, que l'augmentation de la productivité de l'économie a été répercutée jusqu'au niveau des travailleurs. Mais ce journal ne dit rien de la productivité, sinon on aurait vu qu'elle n'a profité que partiellement aux travailleurs.

Selon la statistique du revenu national, le produit national réel, c'est-à-dire après qu'on y a soustrait le renchérissement, a augmenté de 5,2 %. On peut juger de la productivité, il faut tenir compte en outre des modifications du nombre des personnes employées. Dans l'industrie et les services, ce nombre a augmenté de 1,2 %. Dans l'agriculture, il a diminué, de sorte que le nombre des personnes occupées a augmenté finalement de 1 %. Par tête de travailleur, le produit national réel n'a pas augmenté de 5,2 %, mais de 4,2 %. On peut prendre ce chiffre comme étalon de la productivité.

L'augmentation du salaire réel moyen des ouvriers et des employés (3,7 % et 3,6 %) n'a donc pas atteint celle de la productivité. Et cela était déjà le cas une année auparavant. En 1968, le produit national réel avait augmenté de 4 % et le nombre des personnes occupées de 0,2 % environ, de sorte qu'il en résultait une amélioration de la productivité de 3,8 %. C'est plus que l'augmentation réelle des salaires mentionnée plus haut (2,6 % et 3,1 %).

Les chiffres qui concernent la statistique du revenu national sont des estimations, et il y a des lacunes. La statistique de l'emploi n'est malheureusement pas complète non plus. C'est pourquoi la précision du chiffre situé après la virgule n'est pas absolue. Mais les données sont exactes dans leurs grandes lignes. En tout cas, on peut conclure que les travailleurs n'ont pas vu leur salaire augmenter dans la même mesure que la productivité au cours des deux dernières années. On a entendu dire trop souvent que les augmentations de salaires sont, dans notre pays, la cause du renchérissement général; on voit que cette affirmation ne repose sur rien.

Max Weber

La fortune suisse à l'étranger

Comme le fait ressortir une étude de l'Union de Banques Suisses, la fortune suisse à l'étranger a atteint environ une somme de 143,5 milliards de francs, soit plus du double du revenu national, contre 124,7 milliards à la fin de 1968. Comme la fortune étrangère en Suisse s'est élevée à 69,4 milliards, en progression de 12,1 milliards, la position financière nette de la Suisse se chiffre donc à 74,1 milliards, contre 67,4 milliards. Cette fortune est constituée notamment par des avoirs bancaires, des réserves monétaires et des dépôts, des obligations, des titres, des investissements directs, des placements d'assurance et des biens-fonds.

Les créances à court terme ont atteint 62,4 milliards et celles à long terme 81,1 milliards. Le rapport est in-

versé pour la fortune étrangère en Suisse puisque les créances à long terme sont de 38,4 milliards et celles à court terme de 31 milliards.

Les revenus nets des placements suisses à l'étranger (dividendes et intérêts, commissions, droits de licences des sociétés suisses et revenus de capitaux de compagnies d'assurances) sont évalués à 4,5 milliards environ pour l'année 1969. Avec ses 143,5 milliards de francs, la fortune suisse à l'étranger est presque aussi importante que la fortune extérieure de l'Allemagne (150 milliards de francs suisses à fin 1969). Calculée par habitant, soit 23 000 fr., la fortune extérieure de la Suisse est neuf fois supérieure à celle de l'Allemagne et sept fois plus élevée que celle des Etats-Unis.

La Chaux-de-Fonds

CULTURE-LOISIRS-SPORTS :

Un premier rapport sera présenté à Avignon

Répondant au guide d'enquête de la Commission française pour l'Unesco, le groupe de travail chargé d'établir le premier rapport qui sera présenté s'exprime ainsi sur

LA CONNAISSANCE DE LA POPULATION LOCALE

a) La population de la ville, à proprement parler, n'a jamais fait l'objet d'une étude tant soit peu complète. La seule information facilement accessible à ce niveau se résume aux recensements fédéraux ou à des statistiques établies en fonction de besoins administratifs précis; la vie culturelle étant essentiellement le fait d'organisations volontaires autonomes, la connaissance de la population s'en trouve fragmentée et repose le plus souvent sur des données intuitives. Les diverses organisations culturelles essayent de se faire une image de leur public, en fonction de leurs problèmes spécifiques. Mais le besoin d'une préhension plus objective et plus globale est largement ressenti depuis quelques années. Une enquête sociologique a été entreprise en 1966 sous le patronage d'un certain nombre d'associations sur le thème général des loisirs (publication: « Population salariée et loisirs »). Limitée aux couches salariées (ouvriers et employés, à l'exclusion des cadres), elle a fourni un certain nombre d'informations utilisables pour ces catégories sociales.

mono-industrielle de la ville lui donne de ce point de vue une homogénéité remarquable. Par contre, l'utilisation du temps libre, du moins pour les couches salariées, a fait l'objet d'une étude détaillée lors de l'enquête de 1966;

— le niveau de qualification professionnelle n'a jamais été évalué de façon satisfaisante; les données disponibles portent sur des catégories très générales, réparties selon les secteurs industriels les plus importants. On estime généralement que le niveau de qualification est assez élevé, pour la population d'origine suisse du moins.

b) Il est impossible de connaître dans quelle mesure les diverses associations intéressées à la vie culturelle utilisent les statistiques et les documents administratifs publiés, tels les données du recensement, le rapport de gestion du Conseil communal (annuel) ou des publications plus occasionnelles. Certaines associations importantes tiennent à jour des fichiers qui apparemment suffisent à leurs besoins courants; leur confrontation avec des données plus globales est souvent souhaitée, mais ne semble guère dépasser jusqu'ici l'appréciation intuitive dont nous parlions plus haut.

Des données non publiées ont pu être consultées ou utilisées à l'occasion; mais leur exploitation systématique commence seulement à être envisagée. C'est le cas spécialement des registres fiscaux.

Quant aux études spécifiques, l'enquête sur les loisirs de 1966, déjà mentionnée, a permis l'analyse détaillée d'un échantillon de 519 personnes représentatives des couches salariées. Selon les vœux de ses promoteurs, elle a porté sur quatre points principaux:

- la participation sociale (syndicats, partis, associations volontaires diverses);
- les activités de loisirs effectives et préférées;
- les représentations dominantes en matière de loisirs;
- le degré d'ouverture à un programme d'éducation permanente centré sur la vie professionnelle, ceci en fonction de catégories socio-professionnelles générales (ouvriers et employés), et de catégories de revenu, d'âge et d'état civil.

Promenade jurassienne

Comme notre grande régie fédérale des CFF n'a pas hésité à nous doter d'un billet circulaire supplémentaire, ce dont nous lui sommes reconnaissants, il ne faut pas hésiter à en user en cette période de vacances. Demandez donc au guichet le billet La Chaux-de-Fonds—Les Bois, retour en car depuis Biaufond, ou vice versa — mais alors, la promenade est plus pénible puisqu'il faut monter la côte, à la place de la descendre bien tranquillement. Des Bois, après avoir suivi un bout de route, vous gagnerez à travers pâturages Le Cerneux-Godat, où vous pourrez éventuellement vous désaltérer avant de gagner le rocher de l'Aigle, magnifique belvédère naturel sur le Doubs, et les gorges de la Ronde. La descente du sentier du Cochon est devenue un jeu depuis que la section des Franches-Montagnes de la Société des sentiers du Doubs l'a doté de solides escaliers équipés d'une main-courante. Arrivé à la ferme du Fiez-du-Haut, vous aurez à choisir entre suivre la route, qui fait un détour par la ferme des Esserdilles, ou prendre le chemin forestier qui descend dans les gorges de la Ronde, pour gagner Biaufond. E.M.

CHRONIQUE JURASSIENNE

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

EXAMENS ET NOMINATIONS AU TECHNICUM. — Ont subi avec succès les examens finaux en obtention du diplôme d'ingénieurs-techniciens ETS en microtechnique: MM. J.-F. Beuret, Courtelary; J.-D. Golay, Le Brassus; P.-S. Leuba, La Chaux-de-Fonds; P.-A. Meylan, Le Brassus; Chs-L. Rochat, Les Charbonnières; B. Schenk, Saint-Imier. Nos félicitations.

Par ailleurs, sur la proposition de la commission présidée par M. A. Pfister, le conseil exécutif a nommé MM. A. Marchand, à Lausanne, chef de l'atelier de mécanique; J.-L. Péri-

nat, à Courrendlin, maître de l'atelier de mécanique et J.-Cl. Kohler, à Bienne, maître de l'atelier de micro-mécanique. Nos compliments.

SÉRÉNADES. — Vendredi soir 3 juillet, le Corps de musique et l'Union chorale ont donné une sérénade aux malades de notre hôpital de district ainsi qu'aux pensionnaires de l'hospice des vieillards. Ces concerts furent très goûtés par ceux auxquels ils étaient destinés et leurs auteurs sont à féliciter pour ce geste envers les déshérités.

CHRONIQUE NEUCHATOISE

CET ÉTÉ À NEUCHÂTEL

Alors que deux expositions de grande qualité: Art océanique, au Musée d'ethnographie et la rétrospective Lermite, au Musée des beaux-arts, enrichiront la saison neuchâteloise, les « Soirées d'été » animeront à nouveau le quai Osterwald, la cour du Château et le jardin de l'Hôtel DuPeyrou.

Une trentaine de divertissements en plein air se dérouleront sous un ciel que chacun espère clémente.

L'Orchestre de chambre de Neuchâtel, la compagnie de Scaramouche, la Chanson neuchâteloise, la Chanson du Pays de Neuchâtel, le Petit Chœur du Littoral, les Incablocs proposeront des programmes variés. Tristan Davernis commentera ses diapositifs, le

groupe 2016 présentera le jeune cinéma suisse, le film de la Fête des vendanges s'accompagnera d'autres bandes touristiques et des enregistrements de Beethoven, d'Offenbach ou de Ravel ajouteront aux grâces d'un beau jardin à la française.

Ainsi, après ou avant une promenade en barque, un agréable arrêt à une terrasse de restaurant, interrompant un moment une flânerie, on pourra, en juillet et en août, écouter Molière ou Mozart, une chanson cubaine ou un air de chez nous, revivre une fête des vendanges, découvrir l'œuvre d'un jeune cinéaste ou retrouver telle rivière ou vieille église du pays neuchâtelois.

PROBLÈME AGRICOLE LES AMÉLIORATIONS FONCIÈRES

Il y a quelques années, nous avions eu le privilège d'assister dans le bas du canton à une séance de commission dont le mandat consistait à procéder à la redistribution des terres dans le cadre du remaniement parcellaire. Nous avions admiré la patience infinie dont faisait preuve le géomètre, dans ses dialogues avec les agriculteurs intéressés. Alors que le but de l'action était de favoriser une exploitation rationnelle et rentable des domaines, en groupant les diverses parcelles disséminées de chaque agriculteur en une seule. On pouvait constater que cette action qui paraissait simple au départ, était loin de l'être dans la pratique. En effet, l'homme est ainsi fait, que trop souvent il estime que ce qu'il possède vaut plus que ce qu'il possède ses voisins. Cette conception lorsqu'elle s'ajoute à l'amour de sa terre, que personne ne contestera, n'est pas faite pour simplifier le genre de transactions découlant d'un remaniement parcellaire. Cette déduction nous est revenue en mémoire en écoutant MM. J. Béguin, conseiller d'Etat, et A. Jeanneret, ingénieur rural au service des améliorations foncières, lors de la sympathique manifestation qui marquait la fin d'une importante étape

de l'équipement en routes secondaires du territoire des Planchettes.

OÙ L'INFORMATION FINIT PAR TRIOMPHER

Le long et patient travail d'information entrepris par M. A. Jeanneret, avec une volonté de continuité admirable, commence à porter ses fruits. Preuve en est les grands travaux d'adduction d'eau qui se poursuivent sur la presque totalité du vaste territoire agricole de La Chaux-de-Fonds. Preuve en est aussi ces 8600 m. d'excellentes routes secondaires dont la commune des Planchettes a été dotée.

Aujourd'hui, M. A. Jeanneret a suscité dans les milieux agricoles du canton un sentiment d'intérêt et de confiance, qui l'oblige, en collaboration avec les autorités compétentes, à sérier les problèmes, et à devoir choisir des ordres de priorités, par manque des crédits nécessaires.

Ces crédits découlent de la loi sur les améliorations foncières promulguée le 8 juillet 1958, qui prévoit le versement annuel, dans un fonds spécial, de 400 000 fr. destinés à financer ce genre de travaux; ce qui est insuffisant. Il a donc fallu en 1965 recourir à une votation populaire pour obtenir un crédit de 8 600 000 fr. destiné à l'exécution d'importants travaux d'améliorations foncières et d'équipement du canton.

Récemment le Grand Conseil a décidé d'abroger le décret portant octroi d'un crédit annuel de 400 000 fr., et les électeurs neuchâtelois seront appelés en septembre 1970, à voter une modification de la loi, qui devra permettre d'éviter les crédits extraordinaires destinés à ces actions constructives.

VALSE HÉSITATION

Cette prise de conscience des besoins de la collectivité paysanne en particulier, ne se manifeste pas toujours par une adhésion rapide de l'ensemble des intéressés. Elle est souvent retardée par une minorité qui hésite, ou même attend qu'on lui impose une participation financière pourtant modeste comparée aux avantages qu'en retirent ces timorés, ou trop intéressés rétrogrades. Pour illustrer ces faits, M. Jeanneret nous a cité quelques exemples.

Nous le laissons s'exprimer:

« Les syndicats d'améliorations foncières ne se constituent pas en quelques mois. Il faut des années pour faire « mûrir » les esprits des personnes intéressées à une œuvre collective! » Donnons un exemple: Pendant la dernière guerre, un groupe d'agriculteurs des Bayards avait lancé l'idée d'un remaniement parcellaire sur toute l'étendue agricole de la commune. Au vote pour la constitution d'un syndicat, l'affaire avait été repoussée à une voix de majorité! 43 non contre 42 oui (s. e.).

LE PEINTRE PHILIPPE ZYSSET A 80 ANS

Elève de l'école de peinture des Montagnes neuchâteloises, que Charles L'Éplatier marquait de sa forte personnalité, le peintre Philippe Zysset est resté fort attaché à notre ville. Périodiquement il y revient exposer ses œuvres au Musée des beaux-arts, et c'est l'occasion pour lui de prendre contact avec les nombreux amis qu'il compte toujours chez nous. Chaque fois que nous avons le plaisir de le rencontrer, nous nous souvenons d'une certaine soirée passée en compagnie d'Auguste Lalive et du peintre, qui revenait d'un séjour en Afrique du Nord avec d'admirables dessins pris sur le vif. Mais pour nous, Philippe Zysset, qui s'est laissé séduire par la campagne genevoise, où il a élu domicile depuis longtemps, apparaît comme un amoureux des arbres et des buissons. Nous le soupçonnons même de nous avoir abandonnés par le fait que nos forêts ne présentaient pas la diversité et la possibilité de jouer avec les reflets et les contrastes que per-

met un ruisseau ou une rivière qui les parcourt.

Au moment où il devient octogénaire, nous tenions à lui dire une fois encore notre admiration et aussi souhaiter que sa santé lui permette de continuer son œuvre de peintre-poète de nombreuses années encore.

E. Mls.

Les pauvres sont nos maîtres; ils nous apprennent à donner et à aimer le Christ. Cardinal Mercier.

Tu pars ou tu pars pas ?

Si tu pars pas, t'en f'ra pas une maladie!... On pourrait ainsi parodier la fameuse chanson de Zanini sur le sujet qui est aujourd'hui dans tous les esprits chaux-de-fonniers, loclois et jurassiens: les vacances. Le grand exode horloger a commencé et se poursuivra le week-end prochain encore, partiellement. C'est toute une foule d'impatients qui ont déjà embarqué en train ou en voiture hier soir, cette nuit ou tôt ce matin pour « profiter au maximum » de ce congé tant attendu. Comme chaque année, hélas, en dépit des mises en garde, il faudra déplorer vraisemblablement un certain nombre de drames idiots, dus à cette fringale excessive d'évasion qui pousse certains à partir sans être reposés, au sortir même du travail, et à rentrer de même, en marche forcée, le plus tard possible, au tout dernier moment. C'est ainsi qu'arrivent les accidents, sur la route, ou qu'une ambiance est gâchée, si l'on prend le train. Mais on a beau dire...

Mais les vacances, c'est la liberté, c'est le temps où l'on agit à sa guise, où l'on jouit du plaisir de n'être plus toujours « raisonnable »; foin donc des recommandations, des conseils et des sermons! Pourtant, la liberté est un art délicat, les vacances aussi; savons-nous toujours le pratiquer? Ce n'est pas

sûr. Trop souvent, le dévouement que l'on croit s'accorder est en fait la soumission à d'autres contraintes, matérielles, psychologiques ou sociales. Or, les vacances idéales sont celles qui permettent à la personnalité (morale), autant qu'à la personnalité (physique) de s'épanouir, de se détendre. Les « loisirs de masse » ne sont pas un obstacle insurmontable à cet épanouissement... pour autant qu'ils soient conçus plus humainement et moins commercialement. Mais trêve d'une philosophie qui nous entraînerait très loin sur une voie qui n'a rien de relaxante! Nous voulions simplement inciter tous ceux de nos lecteurs qui entrent en vacances aujourd'hui à donner à ces vacances leur véritable raison d'être: la re-création de leurs forces, de leur santé, de leur moral, de leur joie de vivre parfois entamées par le train-train (express!) quotidien. Que vous restiez dans votre contrée ou que vous choisissiez des horizons plus ou moins lointains, sachez utiliser pleinement les mille et une possibilités qui vous sont offertes dans ce but; sachez, surtout, vous faire un regard neuf, qui vous permette de découvrir vraiment gens et choses autour de vous, ici ou ailleurs. Bonnes vacances!

Le respect de sa fonction!

Ce n'est pas que nous approuvions les « dialogues à coup de poings », mais nous avons trouvé que la petite histoire que voici valait la peine d'être connue, car elle tendrait à prouver qu'il y a une manière assez helvétique de perdre son sang-froid tout en gardant le respect des « convenances » et celui de la fonction.

C'est Candélabre, le spirituel chroniqueur du « Bulletin des CFF », qui la raconte, et il paraît qu'elle est authentique. Un commis de gare était violemment injurié par un client malhonnête, pour une peccadille, semble-t-il. Au bout d'un moment, la moutarde au nez, l'employé se retourna brusquement vers son supérieur et lui annonça qu'il démissionnait sur-le-champ. Avant que l'autre, interloqué, ait réagi, le commis enleva sa casquette et sa veste, insignes de la fonction qu'il venait de quitter... et administra alors au malotru qui le prenait à partie une formidable raclée! Ensuite de quoi, calmé, il revint auprès de son chef et lui demanda... de le réengager! Candélabre précise que ce dernier accepta sans difficulté cette réintégration du démissionnaire d'un instant, « vu la pénurie de personnel », dit-il...



La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

Docteur Pierre ZOPPI
Médecin dentiste
ABSENT jusqu'au 3 août

Docteur Gwer Reichen
absent du 11 juillet au 9 août 1970

VAUD

Pour un véritable statut du logement

Dans l'exposé des motifs de 1965, parlant de la loi fédérale sur le logement, mars 1965, le Conseil d'Etat s'exprimait comme suit: « Cette loi, sur laquelle on fonde de grands espoirs, remplace l'arrêté fédéral du 31 janvier 1958 concernant l'encouragement à la construction de logements à caractère social. Le canton de Vaud n'a pu faire qu'un usage très limité de cet arrêté à cause de ses critères d'application trop restrictifs. Le député Dutoit, rapporteur de la commission chargée d'étudier cette affaire, constatait que: « Les nouvelles dispositions fédérales sur la matière seront aussi de nature à nous faciliter la tâche. »

Hélas, les faits ont rapidement détruit cet optimisme, et l'arrêté fédéral, pourtant élaboré sous le titre prometteur de « Un toit pour chacun » s'est révélé tout aussi restrictif que celui de 1958.

L'expérience nous prouve, donc, que sauf revirement très net de la Confédération, certains cantons ne peuvent et ne pourront compter que sur eux-mêmes et sur les communes pour résoudre le délicat problème du logement.

Ce que je désire, avant tout, c'est que le Conseil d'Etat expose, non seulement toutes les révisions à faire à la loi cantonale, mais aussi son avis quant à la loi fédérale de 1965 et surtout qu'il fasse un large tour d'horizon sur l'ensemble du problème du logement dans ce canton. Il donnerait ainsi, au Grand Conseil, l'occasion de discuter et d'élaborer un véritable statut du logement.

COMMISSION CONSULTATIVE DU LOGEMENT

Trop peu de réunions

Cette commission a vu le nombre de ses membres augmenter en 1965 et cela, selon l'exposé des motifs, étant donné l'importance du problème du logement.

En fait, il y a lieu d'être sceptique sur l'efficacité réelle de cette commission. Cela ne tient pas à des questions de personnes, au contraire, elle semble bien représentative des différents milieux intéressés au logement. Cela provient plutôt du fait qu'elle ne se réunit pas assez souvent. Il est, en effet anormal que, dans une situation du marché du logement aussi tendue que celle d'aujourd'hui, la CCL n'ait pas eu de séance entre juin 1968 et février 1970.

Il faut donc revoir ses méthodes de travail afin qu'elle puisse de façon efficace, collaborer au recensement des terrains disponibles, bref, aider les sociétés et les fondations publiques ou privées à but non lucratif. Elle ne devrait pas se substituer aux constructeurs du secteur public ou privé, mais, devenir un organisme dynamique pouvant coordonner, épauler la progression normale des constructions dans ce canton.

Enfin, il devrait être possible, sur le plan cantonal, de constituer une institution du genre de la fondation

lausannoise pour la construction de logements. Cette fondation pourrait intervenir directement et construire elle-même là où la nécessité s'en fait sentir.

FONDS CANTONAL DU LOGEMENT

Actuellement, les locataires de HLM dépassant les normes prévues au barème, paient un supplément, lequel est versé par 50% aux communes, par 50% au canton. Ce fonds atteint, actuellement et pour la part cantonale, la somme d'environ deux millions de francs. Cette somme est inutilisée et cela est tout à fait anormal. Il y aurait lieu d'en prévoir sans tarder l'utilisation, cela bien entendu dans le cadre qui est le sien, c'est-à-dire pour la construction de logements à loyer modéré. Nous pourrions, par exemple, utiliser cet argent pour aider certaines sociétés ou fondations publiques ou privées à se mettre en chantier. En effet, plusieurs constructions peuvent être financées par des prêts garantis par les pouvoirs publics, ces prêts pouvant aller jusqu'à 95% du capital nécessaire. Les fonds propres (5%) pourraient être éventuellement complétés par un apport du fonds cantonal du logement. Ainsi, une fondation bloquée parce que n'ayant pas encore ces 5%, pourrait démarrer immédiatement avec cet apport.

Cette proposition d'emploi du fonds n'est qu'un exemple. Le Conseil d'Etat doit étudier toutes formes d'utilisation de ce fonds alimenté par les suppléments de loyers. Il est tout à fait injustifié, qu'en l'état actuel des choses, des sommes aussi importantes soient pratiquement gelées.

GARANTIES D'EMPRUNT

L'Etat peut garantir des emprunts jusqu'à concurrence de 95% du capital. Cette disposition est appliquée en collaboration avec les communes, celles-ci devant prendre des mesures ayant, pour le moins, un effet équivalent sur la réduction de charge des immeubles. Il y aurait lieu, me semble-t-il, d'alléger la loi de façon que l'Etat puisse seul et, très rapidement, garantir un emprunt. Certes, en l'état actuel de la législation, cela est possible, mais se fait en vertu de dérogations spéciales, donc extraordinaires. Le but de cette proposition est de permettre à l'Etat de prendre rapidement des mesures en faveur de l'un ou l'autre constructeur, même si les pourparlers avec une ou des communes sont longs ou si ces communes portent peu d'intérêt à ces problèmes.

PRISE EN CHARGE D'INTERETS

Actuellement, la prise en charge d'intérêts est de 2%, soit: Aide cantonale: canton 1%, commune 1%. Aide fédérale: Confédération 2/3%, canton 2/3%, commune 2/3%. Cette participation par 2% avait été convenue à une époque où les intérêts hypothécaires en premier rang se situaient à moins de 4%. Certes,

la loi de 1965 a prévu une prise en charge, par les pouvoirs publics, supérieure si le taux d'intérêt hypothécaire dépasse 4%. Cependant, cette prise en charge n'est que la moitié de l'augmentation réelle (1/4 canton, 1/4 commune). Avec les taux d'intérêt pratiqués aujourd'hui, avec l'augmentation des frais de construction et partant des capitaux nécessaires les sommes à la charge des constructeurs deviennent de plus en plus élevées. Les loyers ainsi offerts sont de plus en plus lourds pour certains de nos concitoyens. Plusieurs solutions sont possibles, en particulier une nouvelle étude de la proposition du député socialiste Meizoz, de septembre 1965. Celui-ci prévoyait une charge fixe pour les constructeurs, toutes augmentations de l'intérêt hypothécaire étant à la charge des pouvoirs publics. La pratique actuelle (prise en charge par pouvoirs publics de la moitié de l'augmentation des intérêts hypothécaires dépassant 4%) est insuffisante. Aujourd'hui, nous avons des taux d'intérêt voisinant 5 1/4%. Si l'on croit « table ouverte » de la TV romande, il y a lieu de penser que la montée du taux d'intérêt hypothécaire n'est de loin pas terminée. Nous risquons donc de nous trouver, dans un avenir assez rapproché, dans une situation extrêmement délicate, situation fondamentalement changée par rapport à celle que le législateur a prévue en 1965. Nous devons donc, dès maintenant, étudier de nouvelles mesures de prise en charge d'intérêts de façon à pouvoir facilement maîtriser les situations actuelle et future.

BARÈME POUR LES APPARTEMENTS SUBVENTIONNÉS

La barème est insatisfaisant puisque reflétant une situation mauvaise. De plus, sa progression semble trop rigide, trop schématique. En effet, sans qu'il soit tenu compte du nombre réel de logements dans une catégorie de loyer déterminé, sans que l'on s'occupe de la valeur relative de l'argent (300 fr. ayant, à mon sens, davantage d'importance lorsque l'on gagne 8950 francs que lorsqu'on "en a" 27 550). La progression se fait par tranche de 60 francs de loyer et de 300 fr. de salaire, cela de façon régulière du bas en haut de l'échelle des salaires.

Nous n'avons pas ou peu de raisons de modifier les normes pour des salaires élevés. Au contraire, nous devons améliorer la situation des locataires ayant un revenu moyen à moyen inférieur. Nous devons donc élargir l'écart entre les paliers aux taux inférieurs, le rétrécir aux taux supérieurs. Enfin, adopter le barème à la situation réelle du marché du logement, étant donné qu'il pourrait être possible, dans une certaine catégorie de prix, qu'il y ait plus d'appartements que de preneurs remplissant intégralement les conditions. Tout cela suppose des révisions périodiques et rapprochées du barème.

Alfred GUEX.

Lausanne: Home d'accueil et centre de loisirs sont deux choses différentes!

Le rédacteur lausannois faisait état dans un récent papier de la création d'un home d'accueil auquel serait adjoind un centre de loisirs. Il avait critiqué la dépense proposée pour des motifs des plus opportuns. Le rapporteur de la commission, Michel Nymark, a exprimé un avis concordant devant le Conseil communal qui, après audition du rapport, a convenu d'une dépense de 630 000 fr. pour la création d'un home d'accueil seulement.

Citons peut-être le rapporteur: « La question d'un home d'accueil a occupé maintes fois ce conseil en 1952, comme en 1963. Avec le temps les besoins sont devenus plus grands encore et les services sociaux et de police ainsi que le corps médical, ne cessent de regretter l'absence d'une telle institution. Elle est destinée à recevoir des enfants privés momentanément de leur foyer familial. Ce home devrait accueillir huit à douze enfants pour des séjours de durée très variable. Ce nombre, suffisant semble-t-il, permettrait de garder à cette maison un caractère familial, important pour des enfants souvent perturbés. La maison de l'avenue de

Cour 18 est un endroit idéal pour l'implantation de ce home: maison ancienne, près de la colline de Mont-riond, dans un parc adossé au jardin botanique. Par la suite il sera possible d'y adjoindre la garderie d'enfants dont le quartier de Sous-Gare est dépourvu.

Si le principe du home d'accueil a réuni tous les suffrages, il n'en fut pas de même pour le centre de loisirs. Non que ce dernier ne fût pas indispensable, mais la commission s'est convaincue de l'impossibilité de faire cohabiter deux institutions de caractère si dissemblable. Aussi, la transformation du bâtiment en home d'accueil est une solution pour elle-même mais il faut abandonner toute idée de centre de loisirs, surtout s'il est de trop modeste envergure. Le coût des travaux en sera réduit, bien sûr, comme aussi l'effectif du personnel.

Le Conseil communal s'est rangé à cette proposition, se promettant de revenir, le moment venu, sur la possibilité de mettre un centre de loisirs à disposition des jeunes, mais aussi des aînés, dans le secteur sud de la ville.

Pil.

ÉCOLE CANTONALE VAUDOISE D'INFIRMIÈRES ET D'INFIRMIERS EN PSYCHIATRIE

HOPITAL DE CERY
1008 PRILLY-SUR-LAUSANNE - Tél. (021) 25 55 11

L'école est placée sous la haute surveillance du Département de l'intérieur du canton de Vaud. Formation théorique et pratique, soins aux malades, psychologie, psychiatrie, réadaptation sociale.

Age d'admission: de 19 à 32 ans.

Durée des études: 3 ans. Diplôme décerné par la Société suisse de psychiatrie.

Ouverture des cours: 1^{er} mai et 1^{er} novembre.

Délai d'inscription: 15 mars et 15 septembre.

Activité rétribuée dès le début de la formation.

CENTRE DE SPÉCIALISATION PSYCHIATRIQUE

pour infirmières et infirmiers diplômés en soins généraux. Conditions spéciales.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à la direction de l'école.

Meilleur marché, un tapis

König en vaut deux

Trois magasins à votre service

Bas du Petit-Chêne - Rue de Bourg 14 - Place Saint-Laurent 22
Lausanne

Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 55 52-53

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans
La plus stupéfiante enquête sur un peuple à l'avant-garde de l'éducation sexuelle... Eastmancolor
SUÈDE, ENFER ET PARADIS
Les amitiés particulières, la drogue, la péniche des plaisirs

Athénée Tél. 25 24 12

14.30, 17.15, 20.30 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.30
Dans la série « Les meilleurs westerns à l'italienne », réalisé par Sergio Leone
Musique de Morricone. Parlé franç.
... ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS
avec Clint Eastwood, Lee van Cleef, Gian Maria Volonte, Klaus Kinski

Atlantic Tél. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Sam., nocturne à 23.00
Sean Connery, l'agent secret qui a toutes les audaces, est de retour dans un film à l'action survoltée
JAMES BOND 007 CONTRE DR NO
avec Ursula Andress, Joseph Wiseman, Jack Lord, Bernard Lee - Technicolor

Bel-Air Tél. 25 53 12

14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
Première romande
Le tout nouveau « Frankenstein »
Hallucinant! Epoustouffant! Inédit!
FRANKENSTEIN ET LA GUERRE DES MONSTRES
avec Russ Tamblyn et Kip Hamilton
Couleurs - Parlé français

Bourg Tél. 22 86 22

En franç. 14.30 19.00 21.00 18 ans
En angl. 17.00
Prolongation - 6e semaine
Le film à voir et à revoir! 8 oscars!
TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES
avec Burt Lancaster, Montgomery Clift, Frank Sinatra Faveurs susp à 21.00
Prix Fr 4.-, 5.-, 6.-

Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Samedi nocturne à 23.15
PLEINS FEUX SUR L'ARCHANGE
Une intrigue à la dynamite! De l'humour au vitriol! - Eastmancolor
Vittorio Gassman, Pamela Tiffin, Irina Demick, Adolfo Celi

Colisée Tél. 52 51 25

14.30, 20.30 16 ans
Cinémascopie - Couleurs - Parlé franç.
Festival Luchino Visconti - Une des œuvres importantes de notre époque
LE GUÉPARD
Burt Lancaster, Alain Delon, Claudia Cardinale, Serge Reggiani

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Jean-Paul Belmondo et Joanna Shimkus dans un film
HO!
Après et violent... l'aventure extraordinaire d'un truand qui se prendrait pour Al Capone - Couleurs

Georges V. Tél. 23 45 31

14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
DERNIERS JOURS
Michel Piccoli et Romy Schneider dans le film de Claude Sautet
LES CHOSES DE LA VIE
N'iriez-vous voir qu'un film dans l'année que ce serait celui-ci qu'il faudrait choisir Faveurs supprimées

Lido Tél. 23 21 44

Français: 14.00, 20.15, 22.15 16 ans
Anglais: 16.15, 18.15 (s.-l.)
1^{re} réédition - Technicolor
Audrey Hepburn et Cary Grant dans le chef-d'œuvre de suspense et d'humour de Stanley Donen
CHARADE
Un des meilleurs « suspenses » de l'histoire du cinéma!

Métropole Tél. 25 62 22

Lundi à vendredi: 14.30 et 20.30 18 ans
Samedi: 14.30, 17.00, 20.30, 23.00
Dimanche: 14.30, 17.00, 20.30
LES COMPAGNES DE LA NUIT
Raymond Pellegrin, Françoise Arnoul, Noël Roquevert... dans les coulisses de la prostitution

Palace Tél. 22 13 30

13.45, 15.15, 16.45, 18.30, 20.30 7 ans
Grand festival Walt Disney
LE LIVRE DE LA JUNGLE
Attention à l'horaire spécial
Cinq séances par jour
Prochain:
L'EXTRAVAGANT PROFESSEUR B

Romandie Tél. 23 47 64

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Jean Lefebvre et Dany Carrel dans un film irrésistible de drôlerie signé Serge Korber
UN IDIOT A PARIS
Un « innocent » rencontre une nouvelle « Irma la Douce » - Mus.: Jacques Brel
Dialogue: Michel Audiard

Corso-Renens Tél. 34 00 35

20.30 7 ans
En couleurs
TARZAN ET LE JAGUAR MAUDIT

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Banque Procrédit
1002 Lausanne
rue de Bourg 43
Tél.: 021/23 49 65

X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

Men Only

Club l'Enfer, case
1303, 1002 Lausanne.
Doc. contre 60 ct.
en timbres-poste.

GENÈVE

Opinion syndicale

IL FAUT TIRER LA LEÇON DU 7 JUIN

La difficulté surmontée, dans quelque genre que ce puisse être, fait une grande partie du mérite. Point de grandes choses sans de grandes peines.

Voltaire.

Le pire a été épargné mais à quel prix ! Partis politiques, Eglises et syndicats unanimes n'arrivent pas à décider plus d'un demi-million de citoyens helvétiques à rejeter le premier enfant de M. Schwarzenbach. Nous disons bien le premier, car il peut être tenu pour certain que le député zurichois n'en restera pas là.

Un demi-million de Suisses, pas convaincus du tout qu'ils avaient tort, opposé à un nombre un peu plus élevé de citoyens pas tous convaincus qu'ils avaient raison. Les premiers ont réagi soit pas xénophobie, car cela existe des gens qui ne peuvent sentir les étrangers et surtout certains d'entre eux, soit parce qu'ils voulaient donner une leçon aux autorités et au patronat pour des raisons diverses.

Chez les seconds, les motivations du « non » n'étaient pas identiques. La bourgeoisie et les employeurs, premiers intéressés, espéraient qu'un vote massif rejetant l'initiative dédouanerait la politique d'immigration de ces dernières années. Les travailleurs par contre, syndicalistes en tête, qui se sont opposés à M. Schwarzenbach ont eu une attitude négative davantage sur la forme que sur le fond même de la question. En effet, la plupart d'entre eux sont pour une diminution de la surpopulation étrangère sans aller, pour la réaliser, à utiliser les méthodes brutales que préconisait l'initiative. On peut donc affirmer et cela sans trop solliciter les intentions des électeurs, qu'une majorité d'entre eux entend réduire la pénétration étrangère. Que cela plaise ou non, telle est la réalité et les autorités fédérales comme les observateurs politiques en sont d'ailleurs conscients.

Du côté patronal, on n'est pas non plus dupe du sens du scrutin et le « sauve qui peut » qui va s'ériger un système d'autodéfense dans les mois à venir, va coûter cher aux entreprises non compétitives.

Sachant que le règne de l'appel massif aux travailleurs immigrés fait partie dorénavant du passé, les employeurs vont accentuer le processus de concentration en cours et réexaminer leur programme de fabrication en l'allégeant des productions peu rentables ou gourmandes de main-d'œuvre quitte à transférer ces dernières à l'étranger. Sur le plan purement économique, cette évolution est positive, et commencée plus tôt, elle nous aurait peut-être évité l'affrontement des 6 et 7 juin et, à plus longue échéance, aurait placé les entreprises suisses dans une meilleure position de compétitivité. Sur le plan social par contre, il ne fait pas de doute que les bouleversements à venir de la carte économique vont conduire à des reconversions professionnelles, à des déplacements de travailleurs auxquels les syndicats doivent se préparer soit en appelant à la vie des institutions de recyclage, soit en adaptant les conventions collectives afin de protéger matériellement les salariés face à cette évolution.

Comme la main-d'œuvre restera rare, les salaires vont continuer d'augmenter du moins pour les ouvriers et les employés les plus capables, car une plus grande sélectivité de la production va exiger de plus grandes qualifications de la part des travailleurs. Par contre, les plus faibles d'entre eux sur le plan professionnel ou les moins aptes à se recycler risquent de devoir se rabattre sur les emplois désertés par les Suisses et prendre ainsi le relais des travailleurs immigrés.

Produire moins mais mieux est la rançon économique du scrutin des 6 et 7 juin et une acceptation de l'initiative par le souverain aurait encore

précipité cette évolution. La leçon politique réside dans le fait que sur un terrain qu'ils croyaient en tout cas bien connaître, les électeurs suisses se déplacent aux urnes et entendent disputer aux corps constitués le monopole de la pensée et de l'action politique. Cette prétention démolit la thèse confortable de ceux qui mettaient l'apathie civique apparente de trop d'électeurs sur le compte de leur satisfaction béate de la politique de nos autorités. Pour eux, le réveil est brutal, mais peut-être salutaire.

Cette votation prouve donc que les citoyens participent au jeu de la vie démocratique à condition qu'ils se retrouvent dans le choix à faire, que les problèmes soient clairement posés, ce qui est loin d'être toujours le cas. Ce sera peut-être le mérite essentiel de cette initiative intempestive d'avoir mis en mouvement la « majorité silencieuse ».

Aux autorités et aux partis politiques sans oublier nos syndicats dont le rôle a été particulièrement ingrat dans cette aventure, de tirer parti de cet enseignement, afin de « recoller à la roue ».

(Syndicats libres.) E. SUTER.

Mémento genevois

VISITES DE LA VIEILLE VILLE A PIED

Chaque lundi, mercredi et vendredi, de 17 à 19 h., et le samedi, de 10 à 12 h., jusqu'à fin septembre. Départ: porte principale de l'Hôtel de Ville (en face de l'Arsenal). Vente des billets: Office du tourisme, place des Bergues 3, et Magasin de tabac, Grand-Rue 37.

THEATRE ANTIQUE (Ecole Internationale, route de Chêne 62, tél. 26 15 15): 21.00, « La Paix », comédie musicale d'après Aristophane, par le Théâtre de Carouge (en cas de beau temps seulement; si temps incertain, le No 169 renseignera dès 18.30).



Théâtre de Carouge

D'aristophane a Sophocle

Trois créations contemporaines

Depuis mercredi 8 courant, le Théâtre de Carouge présente une version de plein air de la « Paix », d'Aristophane, au Théâtre antique de l'école internationale. Ce spectacle sera joué dix fois, tous les jours si le temps le permet. Il mettra un point final à la saison 1969-1970 qui aura permis à la compagnie du Théâtre de Carouge de toucher plus de 50 000 spectateurs à Genève et en Suisse romande.

D'ores et déjà, les grandes lignes de la saison 1970-1971 sont établies: la compagnie montera quatre spectacles, trois créations et un classique.

LA DERNIÈRE PIÈCE DE ROMAIN WEINGARTEN

Début octobre, « Alice dans les Jardins du Luxembourg », la dernière comédie de Romain Weingarten (l'auteur de l'« Eté »), sera créée simultanément à Paris au Théâtre des Mathurins et à Genève au Théâtre de Carouge. C'est un privilège spécial que le grand dramaturge français a accordé au metteur en scène Philippe Mentha. La version française précédera de quelques jours la version genevoise, où l'on verra notamment Suzel Goffre (qui vient de remporter un très vif succès dans les « Nonnes », d'Eduardo Manet, au Poche Montparnasse), Laure Guizerix et Philippe Mentha.

« LA PROCHAINE FOIS JE VOUS LE CHANTERAI »

En décembre, le Théâtre de Carouge jouera la « Prochaine Foix je vous le chanterai », de James Saunders dans l'adaptation française de Jacques Brunius. Cette comédie, pirandellienne par son sujet, est une quintessence de l'humour anglais moderne. La mise en scène sera de Philippe Mentha. Les interprètes compteront Maurice Aufair, Marcel

Imhoff, Lise Ramu et François Simon.

UN CHEF-D'ŒUVRE POLONAIS

En février, ce sera la création française de la « Poule d'Eau », de Witkiewicz, dans une mise en scène de François Simon.

Il s'agit d'un chef-d'œuvre polonais trop longtemps méconnu dans notre langue, qui a émerveillé tout ceux qui en ont pris connaissance. Marcel Imhoff, François Simon, Georges Wod feront partie de la nombreuse distribution de cette pièce.

« ANTIGONE »

La saison se terminera par l'« Antigone », de Sophocle, dans la version d'André Bonnard, qui sera mise en scène par Philippe Mentha, avec Lise Ramu dans le rôle d'Antigone.

En sus des spectacles montés par la compagnie, le Théâtre de Carouge accueillera probablement un ou deux spectacles extérieurs qui seront annoncés ultérieurement.

COURS D'ART DRAMATIQUE

Le Théâtre de Carouge reprendra les cours d'art dramatique qui avaient été interrompus vers la fin de la Salle Merminod. Ces cours, destinés aux jeunes gens à partir de 16 ans, comprendront un entraînement d'expression corporelle (avec un groupe d'acteurs de la troupe), et des cours d'écriture (sous la direction de M^{re} Leveillé), de lecture et de diction (avec Maurice Aufair) et d'interprétation (avec Philippe Mentha). Ils dureront du 15 septembre au 15 juin, à raison de 12 à 13 heures par semaine. On peut s'inscrire au bureau du Théâtre de Carouge dès ce jour. Il n'y a pas d'examen d'admission; une sélection des éléments les plus assidus se fera d'elle-même après quelques mois de travail.

CHRONIQUE VAUDOISE

A l'eau-z-Anne!

Cortège de la Fête du Bois: les Lausannois ne savent pas

C'est sous un soleil de plomb que les élèves des écoles primaires ont défilé mardi, en début d'après-midi, à travers la ville. Journée de liesse pour des milliers de jeunes qui ont pu se défouler pendant quelques heures au « luna-park » de Sauvabelin. Musique en tête, des dizaines de groupes ont défilé de Montbenon au Palais de Rumine, où l'on devait noter la présence de représentants des autorités. Comme toujours, en pareille circonstance, la circulation au centre de la ville a été interdite. Il n'en fallut pas davantage pour voir des citadins complètement désarmés. On a pu constater, avec une certaine surprise, que de nombreuses personnes ont ignoré que c'était le jour de la Fête du Bois. On pouvait rencontrer des automobilistes énervés, alors que des usagers des transports publics, impatients, s'en étaient pris à l'organisation de l'entreprise. Il y a ceux qui savaient, mais qui n'y ont plus pensé, et les autres, qui ne savaient pas du tout. Il est tout de même étonnant de constater combien la population lausannoise est indifférente à la vie locale. A moins que ce ne soit les effets de la chaleur. En tout cas, il y aura eu des arrivées tardives dans les bureaux, ce jour-là, simplement parce que l'on avait bouleversé quelque peu les habitudes quotidiennes des gens. Les Lausannois sont-ils tellement conditionnés ?

sente le 210%. L'Office communal du logement a liquidé à ce jour 1241 oppositions qui ont abouti à 781 conciliations et à 460 non-conciliations. De surcroît, ledit office a transmis à l'Etat, pour taxation, 3219 dossiers de hausses apparemment excessives.

Hier...

Le Musée historique de l'Ancien-Evêché présente actuellement trois expositions consacrées à l'histoire lausannoise des XVIII^e et XIX^e siècles. Les thèmes proposés aux visiteurs sont: « Lausanne, son site naturel », « La Riponne et son histoire » et « Le Sud-Ouest de Lausanne, son passé ». Des gravures originales, des huiles, des aquarelles et des photographies anciennes nous montrent des lieux pittoresques, devenus aujourd'hui les quartiers du centre de la ville. Des spécimens de la faune et de la flore de l'époque ajoutent encore une note originale à cette manifestation qu'il vaut la peine d'avoir vue. Un excellent moyen pour se rafraîchir les idées en prévision d'un été qui s'annonce plutôt chaud...

Hausses abusives de loyers: plus de 3000 dossiers transmis à l'Etat

Sur le territoire communal lausannois, 26 500 appartements sont encore soumis à la surveillance des loyers. L'Office communal du logement a reçu jusqu'à ce jour 60 676 notifications de hausses. C'est dire que, très souvent, plusieurs hausses ont été notifiées pour le même appartement. Ces notifications de hausses n'ont été suivies que de 1749 oppositions, dont 1272 ont été maintenues, ce qui repré-



...nous avons l'occasion que vous avez en tête

Garage du Close't sa. Av. d'Echallens 17 (021) 24 04 42 Lausanne

Pour les DERNIERS JOURS

de SOLDES jusqu'au 15 juillet

NOUVEAUX GROS RABAIS COUVERTURES DE LAINE ET LINGE DE MAISON

ET, EN PLUS, LA QUALITÉ RÉPUTÉE DE LA LINIÈRE ... SURTOUT NE RATEZ PAS LES OCCASIONS EXTRAORDINAIRES

DE LA LINIÈRE 3, Rue du Rhône GENÈVE

OFFRES D'EMPLOI

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche pour l'Institut de chimie organique

une secrétaire sténodactylographe

possédant une parfaite connaissance de la langue anglaise et du goût pour le travail indépendant.

Entrée en fonction: 1^{er} septembre 1970.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, au professeur A. Fava, laboratoire de chimie organique, Ecole de chimie, boulevard des Philo-sophes 22, 1211 Genève 4.

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

ouvre une inscription pour un poste

d'employée de bureau à mi-temps

à l'Ecole de chimie.

Nous cherchons une personne consciencieuse, dynamique, capable de rédiger du courrier et d'accomplir divers travaux de bureau.

Entrée: début septembre ou à convenir.

Adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie à l'administrateur de l'Ecole de chimie, sciences II, qui de l'Ecole de médecine 30, 1211 Genève 4.

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche pour l'Institut de chimie organique, et pour le 1^{er} septembre 1970

une secrétaire sténodactylographe

possédant une parfaite connaissance de la langue anglaise et du goût pour le travail indépendant.

Adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie au chef du personnel de l'Université, place de l'Université 3, 1211 Genève 4.

À BÂTONS ROMPUS AVEC BRUNO KREISKY

chancelier d'Autriche

Lors de leur récente visite officielle en Suisse, le chancelier autrichien Bruno Kreisky et son ministre des Affaires étrangères, Rudolf Kirschlaeger, ont accepté d'accorder une interview à notre collaborateur Luc Matile. Ce qui ne pouvait être dit au cours de la conférence de presse qu'elles ont donnée, les deux personnalités socialistes l'ont dit à notre collaborateur, au cours de cet entretien plus détendu. Le lecteur verra aussi mieux notamment ce qu'il en est de la concrétisation de la collaboration entre les deux pays dans leurs négociations avec la CEE, comment le développement de nos échanges commerciaux est envisagé du côté autrichien. Il prendra peut-être également connaissance avec intérêt de la façon dont l'Autriche envisage de développer ses contacts culturels avec la Suisse romande et même, pourquoi pas, de procéder à des échanges scolaires. Nous publions aujourd'hui les déclarations de B. Kreisky; nous reviendrons lundi sur celles de R. Kirschlaeger.

Relations gouvernement-jeunesse

Q. — Quelle attention portez-vous aux problèmes de la jeunesse et à sa participation à la vie du pays ?

R. — J'ai pris contact avec les représentants de tous les mouvements de jeunes, y compris d'étudiants, sans considération de leur orientation politique et les ai invités à nous rencontrer, nous membres du gouvernement, afin d'engager le dialogue. Les rencontres que nous avons eues jusqu'ici ont été très animées et très vivantes et ont démontré la largeur de l'éventail des questions auxquelles la jeunesse s'intéresse. En ce moment même (réd. : durant la visite officielle du chancelier en Suisse) ils rencontrent le ministre de l'Education nationale. Mon but est d'instaurer un dialogue permanent entre les jeunes et notre gouvernement. Chacun de mes ministres répond aux questions qui sont de son ressort.

— Au cours de votre conférence de presse, vous avez dit que vous étiez d'accord avec certaines contestations de la jeunesse. Lesquelles ?

— Et bien je suis d'accord avec les jeunes quand ils critiquent la mise en condition de l'opinion publique, ou qu'ils contestent certaines formes de la démocratie. En ce sens, je suis d'accord avec le président Herriot et je pense comme lui que la démocratie ne peut être maintenue vivante que si l'on accepte continuellement de remettre sa forme en question, pas

forcément de modifier cette forme à tout moment, mais accepter en tout temps d'en discuter. Quant au fonctionnement lui-même de la démocratie les jeunes ont parfaitement raison de remettre la question sur le tapis, sinon ce fonctionnement se figera.

La politique ? Quelque chose de sérieux, mais non rébarbatif

— Vous passez pour un bon vivant. Prenez-vous la politique très au sérieux ?

— (Convaincu) Pour moi, la politique est quelque chose d'affreusement sérieux (Ich bin der Meinung, dass die Politik etwas furchtbar ernst ist...), ce qui ne veut pas dire que l'on ne doit pas discuter de questions politiques ou d'avoir des actions politiques dans une atmosphère détendue. Il faut aborder la politique avec le sérieux qui convient, mais ne pas se prendre soi-même trop au sérieux.

Travailleurs étrangers

— Vous savez qu'il existe en Suisse un problème posé par le nombre des travailleurs étrangers. Ce problème existe-t-il chez vous et quelles solutions apportez-vous ?

— Tout d'abord, je dois relever que le nombre de travailleurs étrangers en Autriche est nettement moins considérable que chez vous. La proportion atteint chez nous à peine 5% de la vôtre. Il commence néanmoins à se dessiner un problème. Il existe des gens pour dire par exemple que

les Turcs font trop d'enfants et qu'en conséquence on doit leur verser d'importantes allocations familiales (réd. : On voit que les amis de M. Schwarzenbach n'ont pas l'apanage de la mesquinerie !). Je tiens cependant fermement à souligner que si nous faisons venir des travailleurs étrangers, ce n'est certes pas par pure charité. Il n'est dès lors que justice de les traiter comme des éléments directement à l'origine du niveau de vie en Autriche. Il est clair qu'il faut contenir la proportion d'éléments allo-gènes dans certaines limites, mais il convient surtout d'être conscient de ce qu'ils nous apportent.

Pas d'accroissement de la coopération militaire

— Il a été question dans la presse que l'armée utilise des places d'armes autrichiennes. Envisagez-vous un resserrement de la coopération militaire technique, voire l'élaboration d'une stratégie commune ?

— (Nettement) Non. Un Etat neutre ne peut pas se permettre d'envisager des pactes militaires, même avec d'autres neutres. En ce qui regarde une coopération technique dans l'avenir, je ne suis pas à même de vous répondre. Mais on peut soumettre la question à des experts.

Les socialistes autrichiens ne se sentent pas menacés

— Les sociaux-démocrates allemands et les travaillistes anglais ont

subi récemment des revers. Pensez-vous que ceux-ci puissent avoir une influence sur le comportement de l'électorat autrichien ?

— (Catégorique) Non ! Je ne le crois pas. Non, vraiment non. La situation politique autrichienne a ses composantes, qui ne se retrouvent pas ailleurs. En ce qui regarde la Grande-Bretagne, je ne crois pas que la situation du labour soit tragique. En effet, il constitue maintenant un parti d'opposition d'une force telle qu'il n'est pas possible d'ignorer ses avis. Il est plus que probable qu'il revienne tôt ou tard au pouvoir.

De la frontière hongroise au Jura...

— Il est de tradition que le premier voyage officiel à l'étranger d'un chancelier autrichien se fasse en Suisse. Pourquoi cet honneur, sauf erreur unique dans les annales diplomatiques ?

— C'est plus qu'une tradition. Il s'agit en fait d'une question de pratique et de bon sens. Nous avons énormément de problèmes communs et il est utile que nos deux pays les étudient ensemble. Je pense par exemple à l'adhésion éventuelle à la CEE, à notre appartenance commune à l'AELE. Entre deux blocs antagonistes, nous avons une situation géographique identique, qui pour moi forme un tout, de la frontière hongroise au Jura. Bref, nos deux pays sont appelés à collaborer dans nombre de domaines et il est normal que le premier gouvernement avec lequel nous soyons tenté de faire un tour d'horizon soit le vôtre.

— Au cours de votre conférence de presse, vous avez lancé un appel aux investisseurs suisses. Pensez-vous que cet appel sera entendu ?

— Oh oui. Ce n'est pas pour rien que j'ai souligné que si nous ne connaissons pratiquement pas de chômage, nous disposons d'un réservoir de main-d'œuvre qualifiée important. Déjà, nombre de très grandes entreprises suisses ont des succursales en Autriche et ont fait de bonnes expériences chez nous.

Marché commun

— Pensez-vous adopter une attitude commune des trois neutres — Autriche, Suède et Suisse — dans vos négociations avec le Marché commun ?

— Tout d'abord, je désire relever que nous n'avons pas parlé de la Suède avec nos homologues suisses, pour nous consacrer exclusivement aux problèmes intéressant nos deux pays. Il est toutefois évident que nous ne tiendrons pas nos amis suédois à l'écart de nos discussions. Pour l'instant, nous songeons surtout à intensifier nos contacts avec votre pays, au niveau de l'information réciproque et vous savez que nous avons retenu, sur le plan concret, l'établissement de rencontres périodiques entre hauts fonctionnaires suisses et autrichiens, de façon à ce que nous ne courrions pas le risque de nous nuire mutuellement au cours de nos négociations avec la CEE. En ce qui nous concerne, nous désirons définir de manière précise et approfondie avec nos collègues helvétiques le caractère que nous devons donner à nos négociations avec la CEE. Pour le reste, je suis optimiste, car les autorités du Marché commun ont déclaré qu'une solution devrait être trouvée pour chacun et pour chacun en son temps.

Propos recueillis par Luc MATILE.

La FOMH lance une expérience d'épargne négociée

Une commission de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, réunie à Berne, a pris connaissance d'un rapport d'Otto Flückiger, secrétaire central, sur la mise en pratique d'une expérience d'épargne négociée.

Il s'agirait, dit un communiqué, d'une institution de placement créée en collaboration avec la Banque Centrale Coopérative. La FOMH, relève le communiqué, dispose d'une première tranche annuelle de 1,5 million de francs, versés dans les limites de l'accord réalisé l'année dernière entre l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie, et la FOMH.

Lors d'un vote consultatif, les délégués à la Commission fédérative d'industrie ont décidé à une très grande majorité — dit encore le communiqué — de proposer à une prochaine conférence fédérative de la métallurgie de placer les capitaux disponibles sur un fonds d'investissement destiné en particulier à favoriser la construction de logements à caractère social.

L'indécision des Grands devant l'escalade au Proche-Orient Un monde inhumain

(Suite de la première page)

Le plan soviétique prévoyait même que les Etats arabes devraient empêcher les feddayins de continuer, de leurs territoires, leurs attaques contre Israël.

Cela ne signifie pas que le problème palestinien ne serait pas discuté entre les Etats arabes et Israël, car le Gouvernement israélien s'engagerait à laisser rentrer les Palestiniens émigrés. Cela posera à la Jordanie et à l'Egypte le problème de la création, en Palestine, d'un Etat arabe palestinien à côté de l'Etat d'Israël. C'est la solution que les Nations Unies avaient décidée en 1947 et que les Etats arabes avaient alors refusée en s'opposant à l'idée de la création d'un Etat d'Israël. Israël avait alors accepté le plan et il est certain que pour l'avenir du pays, une collaboration étroite et paternelle des deux Etats, l'un arabe et l'autre israélien en Palestine serait la solution la meilleure et la plus équitable. Les Arabes vivant en Israël pourraient prendre la nationalité palestinienne et les juifs vivant en Palestine arabe pourraient garder leur nationalité israélienne. Les frontières étant délimitées et ouvertes à la libre circulation des personnes et des marchandises, Jérusalem pourrait devenir la capitale des deux Etats et le lieu de leur collaboration.

Mais nous en sommes encore fort éloignés.

Jules HUMBERT-DROZ.

UN MONDE INHUMAIN...

Refohlés à l'aéroport de Londres, parce qu'ils sont originaires d'Ouganda, refohlés à Kampala, parce qu'ils possèdent des passeports britanniques, abandonnés au Caire par la compagnie aérienne qui les transportait, treize Hindous vivent depuis le 5 juin dernier dans la salle de transit de l'aéroport international du Caire.

N'ayant plus de nouvelles depuis quinze jours du consul britannique dont ils dépendent juridiquement, les treize Hindous ont décidé, mardi, de commencer une grève de la faim, alors qu'ils étaient nourris depuis trente jours par la compagnie d'aviation égyptienne UAA. Ils dorment sur les banquettes de la salle de transit en attendant que l'on décide de leur sort.

A l'Ambassade britannique au Caire, on attend toujours une réponse du gouvernement de Londres, mais les responsables ne cachent pas qu'il y a peu d'espoir que la capitale britannique accorde un visa d'entrée à ses ressortissants d'origine hindoue.

Un diplomate a déclaré à ce sujet : « Il suffirait que nous fassions une seule exception à la règle pour que celle-ci n'ait plus aucune raison d'être. » Quant à la grève de la faim, a-t-il ajouté, c'est un moyen de chantage parmi d'autres et je doute fort de son efficacité. »

● Quatre hommes accusés d'avoir complété le renversement du régime grec par la force ont été condamnés vendredi par une cour martiale d'Athènes à des peines allant de quatre à douze ans de prison ou d'exil.

Grave affaire à Lausanne

La police ferme un bar qui était un « G. Q. G. » de drogués et d'homosexuels

Au cours d'une conférence de presse convoquée d'urgence hier après midi, la Direction de police de Lausanne a informé la presse de la fermeture immédiate de l'établissement Le Barbare, dont la tenancière s'est vu retirer sa patente. Cette décision, approuvée par le Département cantonal de justice et police, recouvre une importante affaire de drogue et de mœurs. Le bar en question était en effet un véritable centre international de trafic de haschisch (les jeunes étrangers de passage à Lausanne le connaissent comme étant « L'endroit... »)

Plusieurs kilos de haschisch auraient d'ailleurs été saisis. D'autre part, l'établissement était aussi un « terrain de chasse » de prédilection pour les homosexuels, et plusieurs jeunes Lausannois auraient ainsi été dérotés. Jusqu'ici une centaine de personnes au total seraient plus ou moins impliquées dans cette affaire, mais on ignore encore si la police a procédé à des inculpations fermes. De toute façon, l'enquête se poursuit, et nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur cette nouvelle affaire dès la semaine prochaine.

Le programme des Chambres fédérales

Les commissions parlementaires ne chôment pas pendant les vacances d'été : elles doivent préparer la session d'automne des Chambres fédérales, qui débutera le 21 septembre.

Le Conseil national examinera en première lecture la loi sur la monnaie, l'article constitutionnel sur la protection de l'homme contre les atteintes nuisibles, l'accord de Tokyo sur la piraterie aérienne, la loi sur l'expropriation, le régime des bourses pour les étudiants étrangers, les subventions à Pro Helvetia et à l'Office suisse d'expansion commerciale. En deuxième lecture, il se prononcera sur la majoration des rentes de l'AVS, sur les lois sur la pêche et sur les épidémies, et poursuivra la révision du Code pénal.

Au Conseil des Etats, on note en première lecture la loi sur les banques, la révision du droit civil paysan, la concession pour les Chemins de fer rhétiques. En deuxième lecture: le suffrage féminin, le programme d'armement, le contrat de travail, l'amélioration du salaire réel des fonctionnaires, l'immunité du conseiller national Hubacher. Les deux conseils traiteront en outre du projet de tunnel ferroviaire de la Furka.

EN BREF...

● Cinq alpinistes ont trouvé la mort dans les Alpes françaises au cours des dernières 36 heures. D'autre part, une avalanche a blessé six alpinistes au Mont-Blanc du Tacul. Enfin, on annonce la disparition, à bord de son yacht, de l'ancien ministre radical F. Gaillard, au large de l'île de Jersey.

□ C'est à la fois une défaillance mécanique et humaine qui a provoqué l'accident ferroviaire entre Vevy et Saint-Légier: un feu rouge était en panne, mais le mécanicien doit s'arrêter dans un tel cas. L'enquête, toutefois, continue.

● Le premier ministre d'Islande, M. B. Benediktsson, sa femme et son petit-fils ont trouvé la mort dans leur résidence d'été au cours d'un incendie qui l'a ravagée pendant la nuit. M. J. Hafstein, ministre de la Justice, succéda à la victime.

□ Deux grandes fabriques romandes d'aliments pour bétail, celle de Coppet et celle de Gland, viennent de fusionner.

● Le congrès de la Fédération mondiale des villes jumelées — dont le Loclois H. Jaquet est le secrétaire général — s'est terminé dans le plus complet succès à Leningrad.

Le temps des cerises...



...chanté par le poète, est particulièrement faste cette année. La récolte, qui connaît ces jours son apogée, est très abondante et partout on a recours à toutes les forces disponibles, jeunes et moins jeunes pour ne pas laisser se perdre ces délicieux, mais éphémères fruits.

● Plus de cent députés travaillistes ont signé une motion exprimant leur opposition à une reprise éventuelle des livraisons d'armes britanniques à l'Afrique du Sud.